

20|20
19|20



RAPPORT ANNUEL

Pech 
INTERVENIR AUTREMENT



DEVANT
L'OBSTACLE

ON SE
RELÈVE

ÉDITORIAL DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les gens sont ce
qu'ils font.

– Jose Saramago

Michel Foucault, philosophe français (1926-1984), a mis de l'avant le concept de biopouvoir qui repose sur l'idée que les personnes et leurs corps doivent être constamment optimisés pour être productifs et servir le capitalisme, sans quoi ils sont enfermés dans les prisons ou les hôpitaux afin de les corriger et d'éviter le dysfonctionnement de la société. Bon, mon résumé, plutôt concis, de la pensée complexe de ce grand intellectuel français a le mérite d'illustrer qu'à l'époque, on ne rigolait pas avec la complexité et qu'une pratique tenait en plus de 140 caractères! Avec les thèses des antipsychiatres Lang, Easterson et Cooper dans les années 1970 selon lesquelles les troubles mentaux ne proviennent pas uniquement de causes génétiques, mais s'inscrivent dans une logique de difficultés dans la relation à l'autre dans un contexte social donné, vous trouvez là une partie du corpus théorique qui a alimenté, au début des années 1980, le mouvement de la défense des droits en santé mentale à Québec et ensuite au Québec. Bien sûr, pour faire descendre tout ça le vendredi soir, il fallait une bouteille de rhum St-James et l'abyssale frénésie d'une soirée au « Shoelack déchaîné » au carré d'Youville; nous avions la vingtaine festive.



Impertinents et baveux aux yeux de certains, nous voilà donc un collectif de dix personnes à Québec, mélange de foucaldiens et d'émules de Ralf Nader, ce super héros de la défense des droits des consommateurs américains, à foncer, tête baissée, dans la fournaise des dénis de droits, des tensions avec les institutions, des syndicats et le personnel hospitalier.

Aux grands soirs et aux révolutions prolétariennes fantasmées, nous avons substitué la bataille des toasts fettes, des électrochocs donnés sans consentement et des régimes moyenâgeux de protection de la Curatelle publique. À l'instar des luttes des groupes canadiens, français, allemands et américains, pouce par pouce, pousse par pousse, nous avons planté des lambeaux de citoyenneté sur les terres de l'oubli et de l'enfermement asilaire. Un psychiatre de Montréal croyait que nous étions des schizophrènes en voie de rémission, d'autres, une armée de mercenaires prêts à endommager leurs BMW! Ces réformes qui, à la fin des années 80, ont vu naître les premiers comités de bénéficiaires et le financement par l'État des groupes de défense des droits dans toute la province, avec à leur tête les Ouimet, Rice, Bousquet, Morin, Charland, Côté, demeureront pendant que ceux-là partiront bientôt à la retraite. OK Boomers!

LA CRISE DE LA COVID-19, RÉVÉLATEUR ABSOLU DES INÉGALITÉS SOCIALES

Sophie Del Fa, professeure en communication à l'Université du Québec à Chicoutimi, dans un article du journal *Le Devoir*¹, démontre que le biopouvoir sélectionne les corps à préserver et que tous les corps ne comptent pas de la même façon. Ainsi, dans la première vague de la COVID au Québec, près de 8 personnes sur 10 étaient des personnes âgées.

« La biopolitique à l'œuvre dans le néolibéralisme caractéristique de notre époque est sélective. « Elle « administre la vie » de ceux qui « méritent » de l'être – et qui sont pour la plupart en haut de la hiérarchie sociale – et rejette au ban de la société ceux qui ne comptent pas. La pandémie renforce donc la distinction de traitement entre les corps en délaissant ceux qui sont déjà relégués dans des lieux d'enfermement. »

J'ajouterais qu'une personne qui vit dans un trois pièces et demie, sur l'aide sociale, sans les activités gratuites de groupe auxquelles le réseau communautaire lui permettait d'accéder avant la pandémie, peut s'avérer être dans un lieu d'enfermement.

Aux États-Unis, le nombre de décès dus à la COVID-19 dans les communautés racisées, chez les Afro-Américains par exemple, est près du double de celui de la population blanche. Dans un article du journal *La Tribune*² on apprend que :

« Les Afro-Américains qui ont contracté le virus sont morts dans une proportion de 42,8 %, comparativement à 19,1 % pour les Latinos, 18,4 % pour les Asiatiques et 16,6 % pour les Blancs. La probabilité de mourir du coronavirus est donc globalement 2,6 fois plus élevée chez les Afro-Américains que chez les Blancs. Cette probabilité est de 7 fois plus élevée au Kansas, 6 fois plus élevée au Missouri et au Wisconsin, 5 fois plus élevée au Michigan, 3 fois plus élevée en Arkansas, Illinois, Louisiane, New York, Oregon et Caroline du Sud. »



¹ *Le Devoir*, Les samedi 20 et dimanche 21 juin 2020, Sophie Del Fa, « Le biopouvoir à l'épreuve de la vie. La pandémie a dévoilé la sélectivité de la biopolitique que Michel Foucault a théorisée. »

² *La Tribune*, édition du 10 juin 2020, Gilles Vandal, Une pandémie amplifiant les divisions raciales chez les Américains.

Selon la presse canadienne³:

« En Colombie-Britannique, les autorités ont signalé plus de 100 décès par toxicité illicite par mois entre mars et août. Ce nombre a même dépassé les 175 en mai, en juin et en juillet, selon les données de l'Agence de la santé publique du Canada publiées le mois dernier. Juin a été particulièrement meurtrier, avec 181 décès, soit une augmentation de 138 % par rapport au même mois l'année précédente. En Alberta, 301 personnes sont mortes d'une surdose entre le début du mois de mars et la fin du mois de juin, soit 113 de plus que pour la même période l'an dernier. En Ontario, le coroner en chef estime qu'entre 50 et 80 personnes meurent chaque semaine en raison d'une surdose. Au Québec, l'Institut national de santé publique a enregistré un total de 191 décès liés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou à d'autres drogues de mars à juin. C'est une hausse de 51 % par rapport à la même période l'année précédente. »

Heureusement que le centre d'injection supervisée verra le jour en février 2021 et que la Clinique SABSA, en partenariat avec le CIUSSS-CN, a décidé de s'impliquer et de porter le projet. Il est temps, à l'instar du discours de certains chefs de police canadiens et d'expériences de certains pays dans le monde (Suisse, Portugal) que l'on décriminalise la possession simple de toutes les drogues.

LA PAUVRETÉ : PRINCIPAL FACTEUR DE RISQUE DANS LES PROBLÈMES D'ADAPTATION PSYCHOSOCIALE

Un article du journal Le Soleil de 2005⁴, que je garde précieusement dans une des piles de documents de mon bureau depuis cette date, m'est revenu à la mémoire récemment, car j'ai souvent dit sur un ton mi-figue mi-raisin que Pech n'aurait pas besoin d'exister si la pauvreté n'existait pas. Richard Cloutier, aujourd'hui professeur à la retraite de l'Université Laval, qui est devenu un ami, y dit ceci :

« Ce n'est pas parce que les parents détestent leurs enfants qu'ils sont négligents, c'est parce qu'ils sont dépassés par leur rôle... la pauvreté est un ferment de stress, de tension, et engendre facilement la violence... il parle « d'écologie de la pauvreté » lorsqu'à celle de l'argent s'ajoutent pauvreté psychologique et pauvreté sociale. À capacités intellectuelles égales, l'enfant d'une famille pauvre a une plus grande côte à monter et on n' imagine pas ce que coûteront les séquelles d'une enfance pauvre sur toute une vie : en services sociaux et de santé, en frais de justice. »

³ Fil de presse de Radio Canada de la Colombie-Britannique et du Yukon du 15 novembre 2020.

⁴ Le Soleil, 31 mars 2005, Claudette Samson, « Problèmes d'adaptation psychosociale, La pauvreté est le principal facteur de risque ».



Les pays comme ceux de la Scandinavie ont pourtant relevé le défi de la lutte à la pauvreté et selon Richard Cloutier, la recette de ces pays, n'est rien d'autre « qu'une immense solidarité sociale, doublée d'une vision à long terme », et je partage entièrement ce point de vue.

La grande majorité des personnes que nous accompagnons à Pech vivent ou ont vécu de la pauvreté dans leur enfance et j'ai l'impression que les déficits éducationnels, culturels ou psychologiques induits par cette pauvreté n'ont fait qu'augmenter avec les années, les problèmes psychologiques ou de santé mentale menant à la toxicomanie, parfois à la détention ou à l'itinérance. Un revenu minimum garanti décent, ou toute formule s'en rapprochant, facilite la vie des enfants, des parents, ou des adultes. Intervenir auprès d'adultes qui ont connu des traumatismes, de la violence physique ou psychologique et qui ont développé ou accentué des problèmes de santé mentale à l'âge de quarante ans, ce n'est pas la même chose que de pouvoir prévenir ces problèmes dès l'enfance. Ce constat je le dois aujourd'hui à une ancienne collègue et amie, alias mon ursuline de course, Francine Huot, qui dès son arrivée chez nous à Pech, il y a plus de 15 ans, tenait de tels propos sur les vertus de l'accès à l'éducation et de la prévention au sens large.

Je ne suis pas le seul Québécois à provenir d'une famille pauvre et à m'en être « sorti », mais j'éprouve encore à 61 ans et quelques années de thérapie plus tard (thérapies que j'ai eu la chance de pouvoir m'offrir), le manque de confiance en moi et parfois la honte de ce vécu familial. Le phénomène de résilience peut faire en sorte que ces déficits, ces gâchis induits par la pauvreté, se transforment en force ou se distillent en solidarité pour les opprimés. Tous ne s'en sortent pas cependant; on ne vit pas au pays des licornes à Pech, mais la grande majorité des milliers de personnes que nous accompagnons retrouvent un sens à leur vie quand on leur reflète leur humanité, leurs forces et leur valeur. Personnellement dans l'enfance ce sont des professeurs de l'école publique qui m'ont redonné espoir, merci Aline, monsieur Paradis, madame Maëder.

Qu'en est-il, quarante ans plus tard, de nos œuvres de jeunesse en défense des droits?? Qu'est-ce qui a changé au Québec au royaume des exclus de tout bord sur le navire de la santé mentale? Tout et rien. Les percées que nous avons effectuées au regard de la défense des droits en santé mentale dans les années 80 et 90, dans un contexte de désinstitutionnalisation, ont fait éclater les murs et les lieux circonspects de l'hôpital psychiatrique comme lieux d'oppression spécifique, pour les voir remplacer trente ans plus tard, à Québec, subtilement, par la prison.

Cette « découverte » je l'ai faite aux alentours de 2015 et elle m'a jeté par terre, aspiré et démolé, car tant du côté communautaire qu'institutionnel cette nouvelle complexité de l'exclusion, ce nouveau visage de l'oppression, dérangent les routines et le copier/coller de plans d'action bien énoncés, mais sans trop d'actions et sans budgets. On n'enferme presque plus à l'hôpital, la prison s'avère beaucoup plus pratique et mène au traitement punitif et aux inégalités sociales.

Est-ce à dire que tout le travail de réforme en défense des droits en santé mentale que nous avons fait n'a servi qu'à maquiller la transformation du néolibéralisme triomphant vers la pénalisation de la pauvreté? Évidemment non. Malgré qu'au cours des 30 dernières années le mouvement communautaire soit passé d'une logique de solidarité sociale à une logique managériale, d'un discours de transformation sociale et de solidarité sociale à une approche par projet et de reddition de comptes propre à la sous-traitance, la collaboration avec les institutions se passe bien et, sur le plan théorique, l'articulation des plans d'action se fait dans le consensus et dans des pratiques partagées voire même dans des équipes mixtes! Cela aurait été impensable dans les années 1990. Mais cette douce unanimité cache un problème peut-être plus important: la perte d'un rapport de force avec l'État. On a beau s'entendre en bas, ça ne monte pas en haut lieu, les hauts fonctionnaires ne peuvent exercer de rapports de force sous peine de renvois, le communautaire exerce (parfois) des rapports de force, mais sous peine de pauvreté ou d'insubordination à la main qui nous nourrit! Malgré les consensus sur ce qu'il faut faire entre les CIUSSS-CN et le communautaire, les budgets pour une véritable réforme en santé mentale, en services de proximité, ne viennent pas, peu importe la couleur du gouvernement.

LES POLICIERS ET POLICIÈRES : LES CANARIS DANS LA MINE DE NOS SERVICES DE SANTÉ

Qui aurait cru que les policiers et policières de la Ville de Québec compteraient parmi ceux et celles qui, dans les 15 dernières années, auraient le plus « pensé en dehors de la boîte » et transformé leur pratique au point où cinquante pour cent de leur travail se vit comme premiers répondants psychosociaux auprès de personnes qui vivent des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, et d'itinérance, et ce, avec les intervenants de Pech?

LA PRISON: LIEU DE DÉLESTAGE DES SERVICES DE SANTÉ VERS LE RÉSEAU CORRECTIONNEL

Malgré notre travail afin de prévenir l'entrée du plus grand nombre dans le réseau correctionnel et de la justice (notamment par notre service de crise), nous assistons depuis une dizaine d'années à un phénomène inquiétant qui se traduit par l'incarcération de plus en plus fréquente des personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Dans notre système de santé, les urgences et le personnel médical demandent à la personne qui a un problème de toxicomanie de régler son problème de toxicomanie pour qu'ensuite on intervienne sur sa santé mentale. Ce type de pratique, cette approche en silo, a pour effet de détériorer la condition de santé de centaines de personnes par année à Québec qui se retrouvent en prison ou judiciairisées par l'interaction de leurs problèmes de toxicomanie et de santé mentale. La désinstitutionnalisation devait permettre aux personnes de vivre en communauté, de se rétablir et d'accéder à des projets de vie stimulants. Près de trente ans plus tard, force est de constater que les budgets n'ont pas suivi les personnes dans la communauté et que les « urgences » et les psychiatres renvoient de plus en plus au réseau correctionnel et de la justice la prise en charge des gens qui vivent avec des problématiques multiples, en particulier quand une personne a une double problématique de santé mentale et de toxicomanie.

LE PIÈGE DE LA SURSPÉCIALISATION

La surspécialisation, avatar de l'idéologie gestionnaire des années 2000, a été le premier piège dans lequel le mouvement communautaire a été aspiré. Nous pourrions dire qu'à Pech, le caractère intersectoriel de nos pratiques nous a protégés quelque peu de cet aveuglement, nous savons qu'un problème de santé mentale peut se coupler à un problème de judiciairisation, de toxicomanie ou d'itinérance, qu'il faut envisager l'intervention de façon globale, que le morcèlement des problématiques et une approche mécaniciste transforment un sujet en objet, un pauvre en délinquant qui doit être puni.

JUDICIARISATION
TOXICOMANIE
ITINÉRANCE



INÉGALITÉS, QUAND TU NOUS TIENS

Au début de ce texte, je tentais de faire un bilan de nos avancées communautaires avec le réseau de santé mentale depuis 30 ans, et bien sûr je n'ai réussi qu'à soulever plus de questions qu'à y répondre. Le contexte de la pandémie, ce révélateur des inégalités sociales, a le mérite, si on réapprivoise le tragique, de nous ramener à l'importance de tenter de développer des pratiques qui protègent les personnes de l'exclusion sociale, qui diminuent les inégalités sociales et visent le respect des droits sociaux des personnes. Par exemple, la question de l'itinérance. Il est primordial que nous nous mettions des cibles pour y mettre fin ou la diminuer de 60 % d'ici 10 ans à Québec, par exemple. De même, il faut diminuer de 50 % le nombre de personnes incarcérées à l'Établissement de détention qui ont des problèmes de santé mentale! Pourquoi pas? Ce sont souvent les mêmes personnes qui vivent ces problématiques; revenons à la complexité, à Foucault et au courage de s'indigner! La solidarité sociale et la lutte aux inégalités devraient constituer notre seule reddition de comptes.

Ça fait trop longtemps qu'on réfléchit sans réfléchir, comme ensevelis dans la froideur des redditions de comptes standardisées, ces avatars de la méthode « Lean », qui ne remplaceront jamais la réflexion, l'effort de la complexité, le courage de la vision, la volonté de faire des réseaux plus décentralisés qui donnent plus de place à l'innovation et au financement autonome des réseaux communautaires.

Il paraît bien loin le slogan de l'époque :

« LA VRAIE LIBERTÉ C'EST CELLE QU'ON PREND,
PAS CELLE QU'ON NOUS DONNE! ».

Au moment d'écrire ces lignes, et malgré l'accord de principe du CIUSSS-CN, une prime COVID de 4 %, consentie aux employés de l'État n'a pas été octroyée au personnel du réseau communautaire pour un travail équivalent et des risques comparables. Pourquoi? Belle logique de deux poids, deux mesures! Même si l'on voulait se soustraire à la réalité de la COVID, nous sommes un service essentiel saint crime! Il y a des limites à tendre la joue quand on reçoit des coups! C'est beau la mission du communautaire, mais il faut de l'argent pour les com-missions!!

JUSTE UN PEU DE DOUX

Chers collègues de Pech, du communautaire, du réseau de santé mentale, jeunes ou moins jeunes, j'aime à penser que mes coups de « gueule », loin de la nostalgie du c'était bien meilleur dans le temps, se comprennent comme une tentative parfois maladroite, certes, de faire du lien, du sens, de transmettre. Je réalise que la défense des droits et la lutte aux inégalités sociales ont été le fondement de mon travail et qu'elles teintent encore aujourd'hui le choix de nos pratiques à Pech, du moins je l'espère.

Chers collègues de Pech, depuis mars dernier, j'ai le privilège d'être le témoin de votre engagement à accompagner les personnes utilisatrices de Pech, malgré l'étau de la peur, les rituels de désinfection, le port du masque, et l'inquiétude et le stress pour la santé de vos gens en confinement. Vous êtes exemplaires et une source de motivation constante pour moi, la direction générale et le CA de Pech.

Cette année, en plus de composer avec une pandémie mondiale, nous avons vécu avec la terrible réalité du drame dans le Vieux-Québec et je veux souligner la résilience, la bonté et la beauté de Rémy Bélanger de Beauport, une des victimes de l'assaillant, un musicien, un violoncelliste qui a perdu un doigt dans l'attaque, qui, témoignant sur YouTube, pardonne et désire rencontrer son agresseur afin de faire la paix avec lui dans une optique de justice réparatrice. Ce véritable Alléluia, ce témoignage renversant de solidarité donnent espoir pour la suite du monde et me permettent de comprendre ce qu'André Paré, un professeur en psychopédagogie à l'Université Laval, aujourd'hui à la retraite, m'avait un jour posé comme question : Tu sais ce que c'est la définition d'un saint?...

Alléluia!

Benoît Côté
Directeur général de Pech

19 novembre 2020

Un saint,
c'est quelqu'un
« qui reconnaît et aime »
autant la partie
lumineuse en lui,
que sa partie d'ombre.

DEVANT L'OBSTACLE

ON SE RELÈVE

LES **10** VOLETS DE SERVICES

**La pratique de Pech constitue, dans l'ensemble de ses volets d'intervention,
un réseau de services de proximité et intersectoriels**

Soutien communautaire d'intensité variable – Travail de rue/milieu – Service de crise et post-crise
Hébergement transitoire – Soutien au logement social – Formation – Centre d'activités Sherpa
Logement d'abord/porte-clés – Psychiatrie communautaire – Service de fiducie



LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE D'INTENSITÉ VARIABLE

Une approche
axée sur les forces
des individus

L'équipe du soutien
communautaire

Anne-Marie Larochelle

Audrey Laflamme

Bianca Lachance

Catherine Caron-Gauvin

Catherine Faucher

Denis Tremblay

Katherine Maltais

Manon Bourdages

Marie-Ève Ouellet

Philippe-Antoine Côté

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Annick Laliberté

418 523-2820

PECH: DES SERVICES ET DES PRATIQUES QUI FORGENT NOTRE IDENTITÉ

Issues des pratiques du mouvement communautaire alternatif québécois et des pratiques progressistes de la réinsertion et de la réadaptation de la côte Est des États-Unis, les pratiques de Pech, depuis vingt-huit ans, ont un commun dénominateur qui vise à réactiver, avec les personnes, le sens à leur vie, de même qu'à soutenir les capacités de changement des utilisateurs qui vivent avec des problématiques multiples. Notre accompagnement prend appui sur le développement du processus de rétablissement des personnes, le support au développement de l'autonomie et à l'apprentissage de rôles sociaux, la défense des droits et le développement de la citoyenneté. À Pech, nous accompagnons et supportons l'appropriation du pouvoir d'agir des personnes tant sur le plan psychologique et individuel que sur le plan social et collectif. En résumé, les principes et les valeurs de Pech reposent sur le respect des choix des personnes utilisatrices, leur intégration dans la communauté de même que sur leur mieux-être et leur qualité de vie réelle dans la société. Vivre, aimé et être aimé dans sa communauté, être un travailleur, un voisin, un bénévole, un diplômé, voilà ce que c'est la vie réelle dans la communauté.

L'APPROCHE AXÉE SUR LES FORCES DES INDIVIDUS : UNE APPROCHE TRANSVERSALE À TOUS LES VOILETS DE SERVICES DE PECH

L'approche axée sur les forces va de pair avec le rétablissement. Le modèle de soutien communautaire axé sur les forces des individus a été mis au point par Ronna Chamberlain à l'Université du Kansas, aux États-Unis. D'abord utilisé avec des personnes ayant des troubles mentaux graves, il a aussi été adapté à d'autres populations, dont les personnes âgées et les enfants. Ce modèle a été développé et systématisé dans les années 1980 par Charles A. Rapp et d'autres collègues de l'Université du Kansas.

Depuis 2005, les équipes de Pech, formées à l'approche axée sur les forces des individus, ont intégré cette pratique et permis à des milliers d'utilisateurs de bonifier leur accès à un réel parcours de rétablissement puisque cette approche constitue un solide vecteur de rétablissement des personnes utilisatrices.

En 2017, nous avons procédé, avec l'équipe de soutien d'intensité variable, à une évaluation de fidélité de nos pratiques au modèle de l'approche axée sur les forces. Les conclusions de la recherche effectuée par Éric Latimer de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas en collaboration avec Rick Gosha de l'Université du Kansas ont été à l'effet que Pech applique avec rigueur les principes de l'approche axés sur les forces.

L'approche axée sur les forces repose sur 6 principes :

- Le soutien est centré sur les forces, les intérêts de l'individu plutôt que sur le diagnostic ;
- Les individus possèdent la capacité inhérente d'apprendre, de grandir et de changer ;
- La personne utilisatrice est le maître d'œuvre de la relation d'aide ;
- La relation personne utilisatrice /intervenant devient un facteur essentiel du processus de soutien ;
- Le mode d'intervention privilégié est l'accompagnement des usagers dans des contextes de la vie en société ;
- La communauté est une oasis de collaborateurs potentiels au processus.

LA SPÉCIFICITÉ

Pech est reconnu et se démarque par son intervention créative et alternative auprès d'une clientèle marginalisée, judiciarisée, qui présente de multiples problématiques et à la réalité de laquelle les approches puristes et conventionnelles ne collent pas. Les personnes rejointes sont isolées, peu portées à demander des services et sont souvent non acceptées par un système qui cherche à les intégrer dans une offre de service ciblant une problématique donnée et porté à conclure rapidement à un manque de motivation et de mobilisation de la part de ces personnes. Les intervenants de Pech savent que la notion de temps est primordiale dans l'intervention et prend tout son sens non seulement pour permettre la création d'un lien de confiance, mais pour connaître réellement la personne dans sa globalité afin de donner un réel sens à sa démarche de rétablissement tout en intégrant graduellement, au besoin, des services spécialisés. Par nos approches d'intervention, nous pouvons assurer aux personnes un accompagnement individualisé.

LES RÉFÉRENTS

Les demandes de services au SIV proviennent de :

- L'ensemble des volets de services de Pech ;
- Les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ;
- Les organismes communautaires, les maisons de thérapie ;
- Les utilisateurs qui ont entendu parler du service.

TRAJECTOIRE JUSTICE/SANTÉ MENTALE

La trajectoire justice /santé mentale se distingue par un partenariat au niveau de divers services juridiques : l'équipe des agents du service de probation, l'Établissement de détention de Québec et le programme Impac de la Ville de Québec. L'équipe chevronnée qui assure les services dans ce secteur est composée d'employés investis à Pech depuis bon nombre d'années et qui mettent jour après jour les efforts nécessaires pour assurer une réponse dans les meilleurs délais. Les efforts déployés pour contrôler la gestion de la liste d'attente ont produit leur effet. Merci à vous, chers collègues de la trajectoire justice/santé mentale qui menez à bien ce partenariat.

A – Probation – Sonia Lévesque

Ce secteur d'intervention a pour mandat de supporter la réintégration sociale des personnes en suivi probatoire ayant une problématique en santé mentale en créant différentes passerelles entre les ressources d'aide de la communauté et les différents services de Pech (travail de rue/milieu, crise, suivi d'intensité variable, maison d'hébergement, logements sociaux, psychiatre, etc.). L'objectif est de prendre rapidement contact avec ces personnes en suivi probatoire afin de réduire les risques d'un passage à un acte criminel qui les conduirait à nouveau dans le système judiciaire, et de les accompagner dans leurs causes judiciaires en suspens afin de les aider à comprendre les dédales de la justice.

Plusieurs accompagnements sont effectués auprès des ressources d'aide tant au niveau de la santé mentale, de la santé physique, de la toxicomanie, de l'intégration socioprofessionnelle, de la recherche d'un endroit pour se loger, de démarches pour des pièces d'identité et d'aide au niveau des finances. Des interventions en situation de crise psychosociale sont courantes et permettent de diminuer les tensions.

Nous assistons également les personnes, selon le besoin, auprès de leur agent de probation, de leur avocat, des services sociaux ou de la protection de la jeunesse ou d'autres services déjà en place. Ce secteur nécessite plusieurs concertations avec divers partenaires.

PROVENANCE DES DEMANDES	
CRC Painchaud	21
CRC Pavillon	51
Probation Québec	67
Probation Ste-Foy	8
Détention de Québec	6
Total des références	153

B – Établissement de détention de Québec – Guylaine Cayouette, Jimmy Desrosiers

Investie dans ce service depuis 2007, Guylaine Cayouette offre des services aux personnes incarcérées vivant avec une double problématique de santé mentale et de judiciarisation. Ayant son bureau dans l'établissement de détention, Guylaine se démarque par ses qualités humaines, sociales ainsi que par ses nombreuses compétences dans le domaine de l'intervention et de la judiciarisation. L'équipe du milieu carcéral peut compter sur elle pour supporter l'intervention psychosociale. Au cours de cette année, Jimmy Desrosiers a apporté du support à ce service afin d'alléger la liste d'attente.

Plus de 410 demandes ont été déposées en vue de recevoir des services de l'intervenante ; de ce nombre 272 personnes ont bénéficié de divers services. Les demandes de service proviennent de la personne elle-même, des agents de probation, des agents du service correctionnel, de l'agent titulaire, des infirmiers, de divers intervenants, des chefs d'unités, du médecin, du centre médicolégal, de l'aumônier, de la famille.

Les interventions effectuées dans le cadre de ce programme sont multiples et variées ; ce sont des entrevues d'évaluation, de la gestion de crise, des réponses à donner aux situations d'urgence, des concertations cliniques, des accompagnements à la Commission des libérations conditionnelles, du support clinique aux agents des services correctionnels, du support aux familles, la participation à différentes réunions avec d'autres professionnels de la détention afin de prendre une orientation clinique dans un dossier, la liaison avec d'autres ressources, avec le médicolégal et les avocats, la préparation du plan de sortie et le lien à faire au niveau du suivi des personnes en probation ainsi qu'avec les autres volets de services de Pech, tels le travail de milieu/rue, le centre de rétablissement Sherpa, le suivi d'intensité variable (SIV) et l'hébergement.

À noter que la clientèle desservie comprend le 9-D, département en santé mentale, où cohabitent un maximum de 12 personnes vivant avec une problématique de santé mentale et/ou ayant une déficience intellectuelle. Ces personnes sont placées dans ce secteur afin d'assurer leur protection et de favoriser leur réhabilitation. Ce département requiert une attention particulière étant donné la complexité des dossiers et le nombre de démarches à faire. Les agents des services correctionnels (ASC) du département ont choisi de travailler en santé mentale. Ils sont donc plus sensibilisés aux différents besoins des personnes dont l'état mental est perturbé.

Il est important de mentionner la présence de Dr Marianne De Bonville, psychiatre œuvrant dans les bureaux de Pech, qui s'est jointe à l'équipe de la détention à raison d'une fois aux quinze jours dans le but d'évaluer les besoins de certains détenus.

C – Équipe IMPAC – Jason Bowles

Impliqué dans ce programme depuis septembre 2018 par le prêt de services de notre collègue Jason Bowles, Pech est heureux de contribuer, par son expertise et son lien privilégié avec la population ciblée, au projet alternatif de judiciarisation. Le projet IMPAC (Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale) vise à adapter le tribunal à des clientèles particulières vivant des problématiques de santé mentale, de déficience intellectuelle ou de trouble envahissant du développement. Une équipe multidisciplinaire analyse la situation de ces personnes afin de proposer une solution adaptée et durable. Au cours de la dernière année, 40 personnes ont bénéficié de l'évaluation et de la mise en place d'un plan d'intervention.

LE PROJET VISE À :

- Mettre en place d'autres méthodes de traitement des dossiers à différentes étapes de la trajectoire judiciaire afin d'en arriver à une justice à caractère communautaire ;
- S'intéresser aux causes intrinsèques du délit afin d'apporter des solutions durables ;
- Rendre la communauté partenaire dans la résolution du problème ;
- Faire participer tous les intervenants du système judiciaire afin qu'ils apportent ensemble des solutions durables plutôt que de se limiter à l'application de sentences traditionnelles.

OBJECTIFS POUR CES PROGRAMMES :

- Accroître le sentiment de sécurité sur le territoire et favoriser un milieu de vie attrayant ;
- Diminuer les récidives ;
- Favoriser le règlement des dettes sans recours à l'emprisonnement tout en facilitant la remise en action ;
- Mettre en place des solutions mieux adaptées et durables à la situation des clientèles visées ;
- Favoriser l'accès à la justice ;
- Améliorer le traitement de ce type de dossiers à la cour municipale de la Ville de Québec ;
- Adapter le traitement judiciaire et favoriser l'encadrement et le suivi continu dans la communauté comme moyen de réinsertion.



LE TRAVAIL DE RUE/MILIEU

L'équipe du travail
de rue/milieu

Benoît Le Pape

Gwenola Leroux

Joanie Gagnon

Marie-Claude Gauvreau

Nicolas Houde

Olivier Gagné

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Nicolas Houde

418 523-2820

Les travailleurs de rue/milieu interviennent en amont (avant) du processus de judiciarisation et nous avons acquis la conviction que ce travail de proaction, difficilement quantifiable, car souvent informel, ne peut se dissocier de la pratique de Pech.

La prise de contact et l'établissement d'une relation diffèrent quelque peu du mode d'intervention du soutien communautaire parce qu'ils se font dans la rue. Difficilement saisissable par une approche quantitative, l'impact de cette pratique proactive et préventive fait appel à d'autres paradigmes.

Le travail de rue/ milieu se distingue du soutien communautaire par le fait que les demandes d'aide ne sont pas formulées par les personnes de façon formelle.

Nos travailleurs de rue/milieu, par l'exploration des milieux fréquentés par notre clientèle (organismes ou lieux publics), la présence et la participation avec les personnes aux activités de ces milieux, s'inscrivent dans la même finalité que le soutien communautaire, mais de façon différente.

Si la prise de contact diffère, les personnes aidées vivent cependant les mêmes besoins : l'isolement social frappe autant et la précarité de l'état de santé de plusieurs inquiète.

L'objectif des travailleurs de rue/milieu consiste à intervenir, si possible, avant qu'un problème ne survienne, qu'une situation de crise ne se détériore, qu'une hospitalisation ne s'impose. On s'efforce de mettre en place un système de soutien en offrant des services ponctuels afin que la personne trouve des solutions à la précarité de sa situation.

Les travailleurs de rue/milieu sont une source précieuse d'information et un relais souvent indispensable auprès des personnes qui sont déjà en suivi à Pech ou qui ont interrompu leur suivi à un moment donné.

L'originalité de cette pratique réside dans ce que nous appelons le « contact TM », c'est-à-dire dans l'art de rejoindre les non rejoints. Dans cette optique, il est indispensable que les travailleurs de rue/milieu fréquentent des milieux non officiels (maisons de chambre, parcs, cafés du coin, endroits publics, ressourceries, prêteurs sur gages, etc.).

La fréquentation régulière d'un lieu donne aux travailleurs de rue/milieu la prérogative d'amorcer, avec des usagers qui sont en marge des réseaux officiels, des liens qui autrement ne seraient pas possibles.

C'est par l'écoute active, le maintien du lien, la référence personnalisée centrée sur le besoin ponctuel et immédiat de la personne que le travailleur de rue/milieu réussit le mieux à aider les personnes avec lesquelles il entre en contact.

Les services d'intervention ponctuelle sont l'occasion de moments privilégiés de contact avec les individus. À travers ces services, un lien peut se créer, une relation peut évoluer et, ainsi, le but ultime du travailleur de milieu est atteint. De ce fait, les personnes peuvent, à leur rythme, accéder, si elles le désirent, à un soutien communautaire à Pech. C'est grâce à cette présence quotidienne dans les milieux concernés que le travailleur de rue/milieu de Pech devient une personne familière pour les gens fréquentant ce milieu.

PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES DU MILIEU

Le travail « personnalisé » du travailleur de rue/milieu permet des partenariats de support au milieu. Ces partenariats informels se font autant avec les organismes communautaires qu'avec ceux du réseau de la santé ou de la justice. Nos partenariats avec différents organismes du milieu s'avèrent une réponse à des besoins concrets et ponctuels de personnes qui survivent dans la rue bien plus qu'elles ne vivent. Le but ultime de ce rapprochement est de rejoindre les gens en rupture sociale, désaffiliés et qui cumulent des problématiques multiples (santé mentale, toxicomanie, judiciarisation et itinérance) afin de leur offrir, essentiellement, des services ponctuels (démarches médicales, relocalisation, défense des droits, accessibilité aux ressources, etc.). L'accompagnement est donc fait en fonction des besoins exprimés.

Les objectifs du travail de rue/milieu sont :

- entrer en contact avec d'éventuels usagers en rupture avec les réseaux d'aide dans leurs milieux ;
- assurer la continuité de l'intervention entre tous les services de Pech et la rue ;
- établir des liens avec nos partenaires du réseau et des organismes communautaires par la fréquentation de ressources préalablement identifiées ou de lieux de transition ;
- aider et supporter les personnes par des services ponctuels ;
- réaffilier les personnes aux services existants offerts par la communauté ;
- faire connaître Pech et son approche dans la communauté.

CONTRIBUTION NOUVELLE

L'équipe des travailleurs de rue/milieu a étendu son expertise et apporte une contribution à l'équipe SIM 6 (suivi intensif dans le milieu avec spécificité de l'itinérance) depuis bientôt deux ans. Cette équipe tend à rejoindre les non rejoints en leur offrant une palette de services spécialisés qui répondent à leurs besoins. Le partage du savoir et des pratiques de part et d'autre permet d'ajouter une couleur itinérance à l'approche SIM.

Il faut également souligner la collaboration avec nos collègues partenaires de l'itinérance, avec les travailleurs de rue d'autres organismes (SPOT, Point de Repères, Projet L.U.N.E, Le Parvis, PIPQ, Squat Basse-Ville) qui en période COVID ont contribué à défendre les droits des personnes itinérantes et leur offrir une réponse à leurs besoins. Chapeau pour cette initiative et merci à cette communauté de faire autrement.





SERVICE DE CRISE ET DE POST-CRISE DE PECH

L'équipe du service de crise

Annie Trépanier

Jean-Philippe Chainé

Jasmine Desforges
Jason Bowles

Jessica Drapeau

Patricia Allard

Sakina Kasmi

Sophie Page

Taïna Stoecklin-Bélanger
Duchesnay

Vincent Gervais

Et nos formidables personnes
sur la liste de garde, toujours
au poste pour combler les
quarts de travail. Un gros Merci
à vous pour votre dévouement.

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Délégation de responsabi-
lités clinico-administratives
Jason Bowles

418 523-2820

LE SERVICE DE CRISE

Ce service constitue une alternative à l'incarcération de la clientèle santé mentale-justice avec les patrouilleurs de la Ville de Québec et les patrouilleurs de la Sûreté du Québec pour la Côte-de-Beaupré, Portneuf et la MRC Jacques-Cartier.

Dès la désignation en mars 2002 de Pech à titre de mandataire de l'application de la loi P-38.001, Pech a choisi d'offrir son expertise aux policiers qui interviennent avec des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et qui vivent une crise psychosociale ou psychiatrique.

L'article 8 de cette loi permet aux patrouilleurs de recourir à l'expertise d'un intervenant en situation de crise afin d'évaluer si l'état mental d'une personne présente un danger grave et immédiat pour elle-même ou pour autrui. Ces cas ne représentent que 9 % de l'ensemble des situations de crise gérées par Pech dans une année.

PRATIQUE DE NON-JUDICIARISATION

Depuis 1996, notre pratique de non-judiciarisation de la clientèle santé mentale-justice avec les patrouilleurs retient l'attention puisqu'elle court-circuite l'entrée dans le système correctionnel et de la justice de personnes vivant avec des problèmes de santé mentale sévères et persistants. Ces personnes, déjà stigmatisées sur le plan social et économique, se retrouvent dans le lexique d'exclusion de la plupart des intervenants qui associent judiciarisation à dangerosité. Ces personnes qui vivent avec des problématiques multiples comptent parmi les personnes les plus isolées socialement au Québec.

Le contexte de l'arrestation constitue un moment privilégié où les intervenants de Pech et les policiers peuvent intervenir afin d'offrir à la clientèle santé mentale-justice une alternative à la judiciarisation, soit par une aide ponctuelle en situation de crise ou par une intervention rapide liée à l'organisation de vie.

Lors de l'arrestation, le policier, par son pouvoir discrétionnaire, peut décider de ne pas judiciariser la situation d'infraction, pour autant que la personne accepte d'elle-même de rencontrer un intervenant de Pech. Ce dernier l'aidera à répondre à ses besoins psychosociaux du moment (hébergement, accès à des services médicaux) et à amorcer, au besoin, un suivi régulier.

Un autre contexte est créé par la décision du policier de judiciariser la situation délictueuse, tout en offrant à cette même personne le choix entre une détention préventive ou l'utilisation, sur une base volontaire, des services de Pech.

Caractéristiques :

- Un intervenant de Pech prend en charge l'intervention dans les 30 minutes suivant l'appel des patrouilleurs, et ce, 24 heures par jour, 365 jours par année ;
- L'intervention de Pech permet aux patrouilleurs de disposer de solutions permettant de résoudre les problèmes de citoyens en crise psychosociale ou psychiatrique ;
- L'intervention de Pech permet aux patrouilleurs d'utiliser l'expertise d'un intervenant de Pech dans la détermination de la dangerosité d'une personne pour elle-même ou pour autrui dans le cadre de l'application de l'article 8 de la loi P-38.001 ;
- L'intervention de Pech permet d'augmenter l'efficacité et l'efficience des patrouilleurs en diminuant le temps consacré à la gestion des crises et à l'accompagnement des citoyens aux urgences psychiatriques.

LE SERVICE POST-CRISE

Le service post-crise se situe, dans le continuum de services, entre la « crise » et l'accès à un service de première ou de deuxième ligne. Il est unique en ce qu'il s'adresse aux personnes qui ont vécu une crise psychosociale ou psychiatrique et qui se retrouvent en attente d'un service de première ligne en santé mentale afin de stabiliser leur état ou d'amorcer un suivi à moyen ou long terme. Ces personnes peuvent alors bénéficier de services ponctuels souples et flexibles déterminés à partir de leurs besoins réels et concrets.

Il existe peu d'alternatives dans notre réseau de santé mentale pour les personnes qui se retrouvent sur des listes d'attente avant d'avoir accès, par exemple, à un service de soutien communautaire d'intensité variable. Le service post-crise de Pech prévient la désorganisation des personnes et fait office de liaison avec des partenaires qui sont appelés à prendre le relais de nos interventions. Il faut préciser qu'une bonne partie des personnes pour qui le service post-crise de Pech est requis en sont à leur première crise, ce qui permet d'évaluer et d'orienter les personnes vers les services appropriés. Cette fonction de liaison avec les partenaires (CLE, CRUV, Probation, urgences psychiatriques, etc.) constitue une solution structurante et rassurante pour ces personnes.

Il faut se poser la question de ce qu'il adviendrait de ces personnes qui en sont à leur première expérience avec l'univers de la santé mentale si le service post-crise de Pech n'effectuait pas la liaison avec les différentes ressources en santé mentale, qu'elles soient institutionnelles ou communautaires.

Types d'interventions effectuées au service post-crise :

- Offre de support psychosocial après la crise ;
- Aide au déménagement et à la relocalisation des personnes ;
- Accompagnements à la cour ou à travers le processus judiciaire (probation) ;
- Médiation auprès des propriétaires de logements ;
- Démarches auprès des CLÉ ;
- Démarches pour trouver un médecin traitant ;
- Liaison auprès du CIUSSS et des groupes communautaires ;
- Offre de médiation dans les cas de couples en crise qui vivent de la violence conjugale.

Nous pensons que les retombées de ces interventions sont nombreuses : les personnes, en grande majorité, ne retournent pas aux urgences psychiatriques, elles reçoivent un soutien qui diminue leur anxiété, la liaison permet aux personnes de recevoir le bon service au bon moment.



L'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

0-30 JOURS

0-60 JOURS

L'équipe de la maison
d'hébergement

Alessandra Rossini

Alexandra Gosselin

Alison Lapointe Lebrasseur

Allison Rioux

Alyson Bernier

Amélie Valcourt

Andréane Rousseau

Annick Laliberté

Aude Hébert

Béatrice Fournier

Béchara Comeau

Carol-Ann Dubé

Carrière-Été :

Lori-Ann Lemire

Catherine Gauvin

Catherine Theberge

Emma Bêty

**Emmanuelle Bellerose-
Gagnon**

Ève Fréchette

Geneviève Lessard

Ginette Hudon

Gwenala Le Roux

Jasmine Desforges

Jérôme Pelletier

Jimmy Desrosiers

Joanny Gagnon

Joëlle Côté

Jonathan Prémont

**Judy-Annabelle
Boillard-Bérubé**

Julie Lavoie

Julie Lebel

Julie Randone

Louis-David Gaumond

Luc Martel

Marie-Pier Boudreault

Maryse Gamache

Miroslav Ikic

Nathalie Marcoux

Philippe-Antoine Côté

Pier-Anne Rochefort

Raphaëlle Morin-Robert

**Sarra Ayed (en congé de
maternité)**

Sophie Deschênes

Sophie Drouin-Gagnon

Sophie Marcoux

Stéphanie Bédard

Stéphanie Lambert

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Coordonnatrice
Élodie Barthell-Mailhot

Délégation de
responsabilités
clinico-administratives
**Annick Laliberté et
Marie-Pier Boudreault**

418 524-475

LES OBJECTIFS DE LA MAISON D'HÉBERGEMENT

- Soutenir la capacité de changement des personnes dans un contexte d'hébergement transitoire dans la perspective du modèle des forces et du soutien au rétablissement des personnes ;
- Prendre le temps d'établir un portrait neutre de la personne dans le but de l'aider à mieux cibler ses besoins ;
- Supporter et accompagner les personnes dans l'organisation de leur vie (recherche d'un logement ou d'un domicile fixe approprié, support à la gestion des émotions, développement de stratégies de négociation, amélioration des relations interpersonnelles, aide au budget, gestion autonome des médicaments, réduction des méfaits issus de la consommation de drogues, amélioration de la santé physique, utilisation des services communautaires, etc.) ;
- Susciter l'engagement de la personne hébergée dans son processus de rétablissement ;
- Faciliter le retour à la communauté des personnes en les rebranchant à celle-ci ;
- Permettre aux personnes de reprendre contact avec elles-mêmes, leur famille et leurs amis ;
- Supporter le réseau naturel de la personne.

Dans notre résidence sise au 169 de la rue St-Luc, dans le quartier Saint-Sauveur, nous accueillons, depuis octobre 1999, des personnes qui souhaitent prendre un moment pour se réorganiser et réintégrer la communauté après une hospitalisation, une détention ou tout simplement pour prévenir une détérioration de leur santé mentale.



LA CAPACITÉ D'ACCUEIL
DE LA MAISON
D'HÉBERGEMENT
EST DE 17 PLACES.

La maison d'hébergement est composée d'intervenants chevronnés qui, jour après jour, accueillent, aident et supportent les résidents en utilisant les forces de ceux-ci. Avec créativité, ils parviennent à faire vivre aux résidents de belles réussites, à relever de nouveaux défis et à se rapprocher de leurs rêves. La maison d'hébergement est certes un lieu où l'on aide la personne à se reconnecter à ses passions et à la collectivité. Les intervenants ont le cœur sur la main, le sourire aux lèvres, l'amour de l'humain et surtout la croyance profonde que chaque humain a une valeur et qu'il mérite le meilleur.

Il ne faut surtout pas oublier nos cuisiniers qui, jour après jour, cuisinent de bons et généreux plats. Ils ont l'amour des fourneaux et des résidents et s'assurent que leurs papilles gustatives en redemandent ! Nous offrons une variété de repas qui plaisent à tous. Merci à ces cuisiniers qui savent faire preuve de patience dans l'action et épicer leurs mets d'une petite dose d'intervention auprès des résidents !

L'année 2019-2020 a été une année de nouveauté et d'expérimentation. L'équipe du 169 St-Luc a mis tous ses efforts à poursuivre ses objectifs dans le seul but de maximiser le potentiel du séjour de chaque résident qui intègre notre maison d'hébergement. Voici quelques exemples de projets qui ont vu le jour et ont été poursuivis chez nous :

Le groupe entendeurs de voix : Pech s'est donné un nouveau souffle et a profité au maximum de l'expérience des intervenants des années précédentes. Semaine après semaine depuis septembre 2016, les participants de divers milieux s'unissent pour s'entraider, développer des moyens d'apprivoiser et d'apaiser leurs voix. Nous cherchons également à stimuler l'émergence de projets positifs pour chacune des personnes, à les amener à vivre des expériences différentes, mais surtout à les aider à sortir de l'isolement par le biais d'un suivi communautaire et de sorties de groupe.

Merci à Annick Laliberté et Olivier Gagné.

Chambre douce : Préoccupés par les besoins spécifiques de la clientèle psychotique, nous avons, avec l'aide de notre psychiatre, analysé notre pratique et recherché des moyens alternatifs à l'hospitalisation. Nous sommes très heureux d'avoir aménagé une « chambre douce » et d'avoir bénéficié des conseils de Monsieur Francisco Pinero, psychiatre de Sherbrooke et de sa conjointe, psychologue, qui nous ont partagé l'expérience acquise à Fountain House, établissement de la Californie. Cette année, nous avons intégré plusieurs personnes dans cette chambre et les avons accompagnées dans un style d'intervention de type « chambre douce ». Les intervenants de la maison d'hébergement gagnent en expérience dans ce type d'accompagnement caractérisé par une présence apaisante accrue auprès des personnes.

Comité vert : Ce comité a vu le jour à l'initiative des intervenants de la maison d'hébergement. Plusieurs projets ont été créés pour rendre l'hébergement plus près des valeurs environnementales afin de diminuer notre empreinte écologique, aménager l'extérieur de la maison pour qu'elle soit plus chaleureuse, optimiser l'espace du terrain et, dans nos interventions, amener les résidents à se mettre en action en les faisant participer à la réalisation des projets entrepris. Plusieurs résidents ont mis la main à la terre durant la saison estivale afin de nous aider. Le fait d'aider au comité vert a pu inspirer les résidents à s'intéresser à l'environnement pour eux-mêmes et, par cette mise en action, les inciter à la mobilisation personnelle.

Les projets poursuivis cette année ont été : le vermicompostage à l'année, la récupération d'eau de pluie, la plantation sur le terrain de la maison de cerises de terre, poivrons, salades, tomates, fraises, fines herbes et fleurs, la continuation du recyclage des mégots de cigarettes et la participation au jardin communautaire Sacré-Cœur où l'hébergement loue un lot de terre. Les légumes et fruits cueillis sur le terrain de l'hébergement et à notre lot de jardin ont été utilisés par nos cuisiniers. Merci à Aude Hébert, Marie-Pier Boudreault, Maryse Gamache, Joanny Gagnon, Louis-David Gaumond et Sophie Deschênes.

Entre-Nous des résidents : Une fois par semaine, les utilisateurs de la maison se réunissent. Au cours de cette rencontre qui vise une bonne communication entre tous, certains règlements sont discutés, des problèmes relationnels sont abordés, certaines ressources de la communauté peuvent être présentées, on y aborde les composantes du rétablissement et on procède à un échange afin de souligner les bons coups de la semaine.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE FÉDÉRAL

Une nouvelle collaboration a vu le jour cette année entre Pech et le Service correctionnel du Canada. Nous sommes heureux d'offrir désormais hébergement, accompagnement et soutien dans le cadre de la réinsertion sociale de délinquants (es) assujettis à certaines mesures libératoires et qui présentent une problématique sur le plan de la santé mentale. La première personne a été accueillie à l'hébergement St-Luc en Juillet 2019 suivie de quatre (4) autres au courant de l'année.

Dès que les personnes sont accueillies à l'hébergement, le personnel prend contact avec les collègues de la trajectoire Justice/Santé mentale afin que les personnes reçoivent un suivi à leur départ de l'hébergement.

PARTENARIAT LITS ALTERNATIFS

Afin de poursuivre sa mission et dans l'objectif de répondre aux besoins grandissants des centres hospitaliers ayant une urgence psychiatrique, Pech offre cinq (5) lits alternatifs à l'hospitalisation. Nos pratiques et les années passées à collaborer avec les personnes présentant des troubles graves de santé mentale associés à des problématiques multiples ont confirmé notre profonde croyance que l'hospitalisation traditionnelle n'est pas toujours la solution. Nous poursuivons donc nos efforts afin d'offrir à nos gens des alternatives de soins dans la communauté. C'est dans cette optique que la maison d'hébergement reçoit des personnes s'étant présentées et ayant été évaluées à l'urgence psychiatrique du CHUL ou de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et pour qui un accompagnement personnalisé dans la communauté est à privilégier. Ce partenariat permet aux personnes de bénéficier d'un séjour de 5 à 15 jours dans notre maison où un accompagnement centré sur le rétablissement et une offre de services axés sur la réorganisation des besoins de base leur est offert.

PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE JOB

Depuis environ quatre (4) ans, la maison d'hébergement est un point de services pour les rencontres d'évaluation de la Maison de Job à raison d'une journée par semaine. Lors de sa présence, l'intervenant de la Maison de Job offre également de répondre aux inquiétudes et interrogations des résidents au sujet de leur consommation. C'est Maxime Lebourdais qui assure ce service et appuie les demandes des résidents qui veulent être intégrés à la Maison de Job.

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE

Ce service, situé tout près de notre résidence, rend accessible à nos résidents qui quittent un trousseau de départ et offre des vêtements à des prix dérisoires.

LA VIE À LA MAISON D'HÉBERGEMENT

Plusieurs activités viennent ponctuer le séjour des personnes à la maison. Certaines font partie de l'horaire quotidien, d'autres sont spontanées ou saisonnières :

- Atelier spontané sur le rétablissement où l'on aborde les principes de base de l'approche et la vision personnelle de chacun des résidents sur le sujet ;
- Activité SPA et détente, afin de permettre aux résidents de relaxer en écoutant de la musique, de prendre soin d'eux, de se dorloter ;
- Ateliers de cuisine, pour répondre aux besoins des utilisateurs présents ;
- Création artistique libre. Le matériel étant disponible en tout temps, les personnes y ont accès selon leur propre initiative ;
- Fête de Noël avec les personnes hébergées et celles qui ont déjà fréquenté la maison et qui viennent fraterniser ;
- Offre d'activités à l'extérieur ou de participation à des événements culturels (l'organisme reçoit régulièrement des billets de courtoisie pour des événements divers) ;
- Activités sportives libres. La maison a acheté du matériel à cette fin. Le matériel est disponible, les résidents peuvent l'emprunter pour s'exercer ;
- Activité de cabane à sucre à laquelle sont également invités d'anciens résidents ;
- Accès au jardin communautaire Sacré-Cœur.



LE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL

A – LOGEMENTS SOCIAUX SUBVENTIONNÉS DE PECH

Dès la fin des années 1990, l'importance du logement social subventionné ne faisait plus aucun doute pour les équipes de Pech. En effet, lors d'une consultation auprès des personnes utilisatrices de Pech, l'accès à un logement social subventionné s'avérait la deuxième préoccupation d'importance après l'expérience traumatisante de l'incarcération. Nous nous sommes mis à l'œuvre et, au début des années 2000, nous avons développé un premier projet de 11 logements sur Dorchester financé par le gouvernement fédéral et destiné aux personnes à risque d'itinérance.

Par la suite, nous avons appris les rudiments de base du soutien et de l'accompagnement au logement des personnes de même que les réalités concrètes reliées à la gestion immobilière (réparations, reddition de compte, etc.).

De plus, grâce à des ententes avec Un toit en réserve, Pech dispose d'une vingtaine de logements sociaux subventionnés répartis dans plusieurs quartiers de la région de Québec.

À titre d'OBNL en habitation, Pech désire développer davantage de logements sociaux pour les personnes qu'il accompagne. En 2013, l'inauguration de l'immeuble Pech/Sherpa a constitué un pas important en ce sens.

PECH/SHERPA : DES LOGEMENTS SOCIAUX EN MIXITÉ SOCIALE

L'immeuble Sherpa abrite 77 logements sociaux répartis entre les personnes que Pech accompagne, des artistes émergents et des familles monoparentales. Cette ouverture de Pech à la mixité sociale s'inscrit dans une volonté de permettre aux personnes utilisatrices de Pech de sortir des ornières typiques du clientélisme en santé mentale : les fous avec les fous, les toxicomanes avec les toxicomanes, ceux qui portent des bas bruns avec ceux qui portent des bas bruns ! Avec Sherpa, Pech s'ouvre sur la communauté et cette ouverture déstigmatise les personnes utilisatrices.

Depuis 20 ans, Pech a accompagné à titre de fiduciaire de Clés en main les destinées d'une dynamique intersectorielle avec des partenaires de qualité qui fait école aujourd'hui. En effet, la région de Québec représente l'une des régions les plus dynamiques quant à l'utilisation des programmes de soutien au logement (PSL) sur son territoire.

L'équipe de
Clés en main

Directeur
Mario Bousquet

Cheffe d'équipe APIR
Carole Dozo

Accompagnateurs en
maintien en logement APIR
Jonathan Nadeau
Sandra Marois, inf.
CIUSSS-CN

Soutien et animation
communautaire
Andréanne Legris

Responsable de la liaison
intersectorielle
Joëlle Lauzé
Karine Fafard
(Congé de maternité 2019)

Agent de recherche
Geoffrey Lain

418 780-3582
info.clesem@gmail.com
programme-cem.com

B – CLÉS EN MAIN

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les membres du Comité de gestion :

Benoît Côté, Pech (Fiduciaire)

Charles Rice, AGIR

Denis Robitaille, OMHQ

Ève Côté, APUR

Harold Côté, CIUSSS-CN (Portneuf)

Isabelle Descôteaux, CMCQ

Jean-Paul Ouellet, La Boussole

Magali Parent, RAIQ

Manon St-Cyr, FÉCHACQ

Mario Bousquet, Clés en main

Mathieu Montmartin, OCEAN

Suzie Cloutier, CIUSSS-CN

Le Programme intersectoriel Clés en main a pour mission de favoriser l'intégration sociale des personnes marginalisées par l'accès à un milieu de vie normalisant, tout en permettant le maintien à long terme de la clientèle dans un logement à prix abordable et de qualité. On définit les personnes marginalisées par : personnes vivant soit avec un problème de santé mentale, de judiciarisation, de toxicomanie ou d'instabilité résidentielle. Ces personnes bénéficient ou pourraient bénéficier d'un service de soutien et d'accompagnement en logement d'un partenaire référent.

Une autre dimension de ce projet consiste à développer des formules d'habitations sociales et subventionnées qui permettent aux locataires l'appropriation du pouvoir individuel et collectif dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.



À la fin de l'année de référence, Clés en main compte 489 locataires avec soutien dans la communauté sur le territoire de la Ville de Québec et de la MRC de Portneuf, à savoir :

<u>2</u>	chambreurs avec PSL entente avec le Projet Châteauguay 2.0	<u>80</u>	locataires avec PSL dans la stratégie « Logement d'abord »	<u>39</u>	locataires subventionnés en coopérative d'habitation et OBNL dans la Ville de Québec
<u>7</u>	locataires autonomes conventionnés	<u>27</u>	personnes en processus de sélection au Parcours	<u>259</u>	PSL-P à la personne dans la Ville de Québec
<u>8</u>	locataires en OBNL dans la MRC de Portneuf	<u>14</u>	personnes en processus de sélection au 213	<u>53</u>	locataires en PSL-P en Portneuf

Le projet « Clés en main » est unique et se démarque de tout autre service offert en matière de soutien au logement à Québec. En effet, il se distingue par les points suivants :

- Il vise les personnes marginalisées ;
- Il propose un suivi d'au moins un an à la suite de l'intégration dans un logement ;
- Il fournit à sa clientèle un programme de supplément au loyer ;
- Il reçoit des références à la fois du CIUSSS-CN et des organismes communautaires ;
- L'attribution des suppléments au loyer (PSL-P) est assurée par un comité de sélection intersectoriel nommé par le Comité de gestion ;
- Il offre donc les suppléments au loyer de façon équitable aux organismes référents.

Clés en main c'est aussi du soutien et l'accompagnement par le biais des responsables de la liaison intersectorielle auprès de tous nos locataires et de leur partenaire référent. En 2019-20, c'est :

<u>3 095</u>	<u>1 139</u>	<u>1 342</u>	<u>210</u>
Nombre total d'appels entrants	Des locataires Clés en main	Des intervenants	Des propriétaires
	<u>93</u>	<u>37</u>	<u>274</u>
	De l'OMHQ/ OMHGP	Des familles	Autres demandes de renseignements

LES CLÉS EN MAIN À QUÉBEC ET PORTNEUF

Québec :

Dans la continuité du travail sur le plan politique, le directeur de Clés en main, a rencontré les autorités de la SHQ afin de faire valoir l'importance de reconduire de nouvelles unités PSL-P pour les 5 prochaines années. Ces démarches n'ont pas été concluantes pour cette année, le gouvernement a cependant renouvelé son engagement pour les 5 800 PSL pour 5 ans. Dans ce contexte une demande de rencontre a été sollicitée avec le directeur national de la Santé Mentale, Dr Pierre Bleau ainsi qu'avec Me Guylaine Marcoux, PDG de la SHQ. Pandémie oblige, nous sommes toujours en attente d'une rencontre afin de leur présenter les besoins de reconnaissance du programme du PSL-P comme étant un outil intersectoriel important. Clés en main et l'OMHQ ont été les instigateurs de cette approche pour répondre aux besoins des personnes vivant un problème de santé mentale et d'instabilité résidentielle. En 2019, l'OMHQ nous réservait 10 nouveaux PSL et avons comblé l'offre avec les 23 PSL en attrition de nos années antérieures. Un appel de candidatures s'est effectué en juillet 2019 auprès de nos 23 partenaires dans l'agglomération de Québec. Ce sont plus de 80 candidatures qui ont été envoyées. Nous avons procédé à la sélection par un comité neutre et partial, nommé par le comité de gestion.

Portneuf :

Pour l'année 2019-20, nous avons pu offrir 8 PSL dans la MRC de Portneuf. Actuellement, nous avons 61 locataires subventionnés avec soutien dans la communauté dans la MRC de Portneuf (8 locataires en OBNL et 53 en PSL-P). Nous avons attribué les subventions en considération des besoins des différentes municipalités participantes au programme.

Notre projet de rénovation d'une future maison de chambres, LE 213, connaîtra finalement un dénouement positif au cours de l'année et nous pourrons accueillir les 14 nouveaux locataires sélectionnés par Clés en main en septembre 2020. Nous avons participé au processus d'embauche de la responsable des activités communautaires pour 213. Nous sommes fiers de travailler avec Mme Claudie Tremblay pour le développement de cet espace.



C'est la fête cette année dans Portneuf.

Nous y avons souligné les 10 ans d'implication de Clés en main dans la région. Merci à nos partenaires référents de votre présence. Nous avons également eu une belle couverture médiatique. Merci pour les témoignages touchants et remplis d'espoir. Un merci spécial également à Mme Marcotte, qui était Directrice des services à la communauté du CSSS de Portneuf 2009, qui a été informée qu'un projet comme celui de Clés en main puisse être bénéfique pour sa région. C'est grâce à votre vision de la région et au déploiement des efforts constants en matière de logement social que nous avons pu développer le programme avec autant de succès dans la MRC de Portneuf. Merci Lyne Juneau, Directrice à l'OMHGP, de nous avoir accueillis dans vos locaux et de favoriser l'implantation du programme dans la région. Quelle belle initiative intersectorielle.



FORUM CONSULTATIF 2019

Lors de la précédente année, le comité de gestion de Clés en main a entrepris une réflexion large sur le fonctionnement du programme. Les conclusions de ce travail nous ont amenés à considérer l'importance de renouveler les moyens de communication entre notre équipe, nos collaborateurs, ainsi que nos partenaires référents. Ceci de manière à favoriser un dialogue concerté sur les pratiques de maintien en logement pour les clientèles marginalisées. Nous avons donc invité tous nos partenaires à notre premier Forum Consultatif qui avait pour but de définir ensemble les priorités d'attribution pour les PSL-P 2019-2020, à partager nos connaissances et nos réalités en lien avec l'accompagnement en logement des locataires marginalisés et d'entendre les attentes et les défis en lien avec l'exercice du rôle de partenaire référent. Un vif succès et une belle représentativité des milieux dans la salle !



LE PROGRAMME CLÉS EN MAIN A 20 ANS !

Beaucoup de travail a été réalisé afin de permettre aux personnes marginalisées d’avoir accès et de vivre en logement autonome subventionné. La dimension intersectorielle de Clés en main s’exprime dans l’assemblage d’une courtepoinTE vivante qui repose sur une vision commune, des actions concrètes et articulées, ainsi que des résultats tangibles. Le Programme Clés en main inspire d’autres régions au Québec désireuses de travailler sur la problématique de l’accessibilité au logement subventionné pour les personnes marginalisées. Nous avons donc souligné les 20 ans du Programme Clés en main à la Galerie

Pech-Sherpa où près de 50 convives nous ont rejoints. Nous avons pu apprécier le développement d’une vision du logement social, le travail de concertation et les appuis politiques dans les discours de nos invités : Benoît Côté, Charles Rice, Colette Lavoie, Julie Lesage, Mario Bousquet. Le directeur de CEM en a profité pour souligner la contribution de Madame Colette Lavoie à l’implantation et développement dès le tout début du programme, reconnaissant d’emblée l’importance du travail des organisateurs communautaires.

Merci à tous d’être venus festoyer avec nous ! Le succès du programme c’est vous tous.

APPARTEMENTS CONVENTIONNÉS

En novembre 2009, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (à titre d’établissement gestionnaire du Programme régional des services résidentiels en santé mentale) a conclu avec Pech (à titre de fiduciaire de Clés en main) une entente sur le transfert de gestion des 50 appartements conventionnés du programme régional des services résidentiels en santé mentale vers le programme intersectoriel Clés en main, dans le cadre du projet de redéploiement des ressources non institutionnelles (RNI) en santé mentale dans les régions de Québec et de Portneuf.

Des 50 locataires conventionnés, il n’en reste que 7 à transférer vers un PSL-P. Une négociation avec la Direction de la santé mentale et dépendance est en cours afin d’intégrer dans une entente globale toutes les ententes spécifiques qui ont été signées dans le passé.

APPARTEMENTS SATELLITES LE SYMPATHIQUE

En mars 2015, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (à titre d’établissement gestionnaire du Programme régional des services résidentiels en santé mentale) a conclu avec Pech (à titre de fiduciaire de Clés en main) une entente sur le transfert de gestion des appartements satellites du Sympathique. Depuis 2018-2019, tous les locataires sont maintenant dans le programme régulier PSL-P. Nous assurons maintenant le rôle administratif et le rôle pivot auprès de ces locataires.

COMITÉ DE MAISON DE CHAMBRES DE QUÉBEC

Clés en main a participé activement au plan d’action du Comité des maisons de chambres. Mario Bousquet participe au Comité de gestion du CMCQ, ainsi qu’au Comité de développement. À cet égard, nous avons mené avec le CMCQ une série de consultations auprès de nos partenaires référents sur les besoins de la clientèle. Un projet de construction neuve d’une maison de chambres, Le Parcours, a vu le jour. Ce sont donc 21 chambres avec salle de bain privée et espaces communautaires et 6 studios qui ont été livrés à la mi-janvier 2020. Clés en main a été responsable du processus de sélection des futurs locataires et ceux-ci ont pu commencer à intégrer logis dès février 2020. Le directeur participe à un caucus hebdomadaire pour favoriser la période d’adaptation et soutenir les initiatives de l’animation du milieu de vie.

LES PARTENAIRES RÉFÉRENTS

Clés en main est en perpétuel développement ce qui fait que le nombre de partenaires référents est en croissance. Les partenaires référents sont les yeux et le pouls des besoins en logement pour les clientèles marginalisées. Leur rôle est essentiel afin d’assurer la stabilité résidentielle des locataires Clés en main. Ils sont au nombre de 27 sur les deux territoires :

Territoire de la Ville de Québec :
Armée du Salut
Centre amitié autochtone de Québec
Centre Multi-Service Le Complice
Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier
CIUSSS-CN
Communautés Solidaires

L’Archipel d’Entraide
L’Athénée
La Boussole
La Maison de Marthe
La Maison Marie-Frédéric
Lauberivière
Le 388
Le Piolet
Le Verger
La Dauphine

MAMUK
MIELS-Québec
OCÉAN
PECH – Porte-Clés (PIRI-SRA)
PIPQ
SQUAT Basse-Ville
YWCA

Territoire de Portneuf :
L’Arc-en-Ciel (Portneuf)
Carrefour F.M.
CIUSSS-CN
Coop Vallée Bras-du-Nord
Maison Mirépi

ÉTUDE DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES PSL-P EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Depuis janvier 2019, Clés en main en collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie et l'Université de Sherbrooke, bénéficie d'une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de financer un projet de transfert de connaissances. Ce projet vise à formaliser le modèle de logement subventionné avec soutien dans la communauté pour les clientèles marginalisées tel que mis en œuvre par Clés en main, l'OMHQ et l'ensemble de ses partenaires. Cette initiative a pour but de produire un guide et des activités de formation qui pourront inspirer les développeurs d'autres régions dans la mise en place des partenariats nécessaires à l'utilisation de programmes de supplément au loyer à la personne (PSL-P) tels qu'employés dans la région de la Capitale-Nationale. Le nombre de subventions allouées ainsi que le taux de stabilité résidentielle dépassant les 95 % permettent en effet à de nombreux partenaires de bénéficier de soutien dans la mise en œuvre de programmes de soutien dans la communauté (Logement d'abord, soutien d'intensité variable, suivi intensif dans le milieu, etc.). Le projet visera donc à comprendre les « ingrédients actifs » des partenariats mis en place ainsi que des pratiques de soutien qui y sont associées afin de formaliser un modèle probant et transférable. Le projet sera mené jusqu'en novembre 2020 et se terminera par une tournée de formation dans la province et auprès des différents organismes et Offices municipaux d'habitation intéressés.

Merci à Geoffrey Lain qui a mené cette recherche d'une main de maître et qui a accepté d'être en soutien à sa remplaçante qui relève maintenant le défi, Alexandra Vallée.

SOUTIEN FINANCIER

Depuis sa création, le programme intersectoriel Clés en main bénéficie d'un apport financier important pour réaliser sa mission. Le développement constant des activités et la coordination intersectorielle obligent à solliciter différents bailleurs de fonds. Nous tenons à remercier :

- Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS-CN)
- La Société d'habitation du Québec (SHQ)
- L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)
- Le gouvernement fédéral par le biais de la stratégie canadienne de lutte à l'itinérance (SCLI)... vers un chez soi.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL

Châteauguay 2.0 :

Clés en main assume le mandat d'animation et de soutien communautaire dans la maison de chambre le Radoub depuis novembre 2015. En raison d'un poste de 14h /semaine, l'agente de soutien communautaire a pour mandat d'assurer la stabilité résidentielle des locataires présents dans la ressource. Que ce soit par le biais d'activités communautaires ou d'ateliers de formation, elle accompagne l'acquisition d'habiletés et de compétences en lien avec la gestion du quotidien en logement.

En collaboration avec l'équipe itinérance de Pech, la maison de chambres Châteauguay a adopté une vision transitoire du séjour pour ses locataires (séjour de 6 mois maximum). Le projet s'adresse à présent aux personnes vivant des enjeux d'itinérance chronique et ayant été sélectionnées pour le programme Logement d'abord.

La première cohorte de huit chambreurs s'est terminée en juin 2019 et la majorité des locataires ont un nouveau logement. Ils continueront à bénéficier du soutien en logement des partenaires référents de Pech.

À l'été 2019, nous avons eu une cohorte de femmes à la maison de chambres. La durée du séjour a été écourtée pour des situations hors de notre contrôle. Deux de celles-ci ont pu accéder à un PSL-P. Pour certaines des femmes présentes, les enjeux en lien avec la gestion des comportements pouvaient mettre en échec le projet de cheminement vers un logement autonome. À cet effet, cette maison de chambres a été un moyen d'offrir un milieu de vie plus stable aux locataires marginalisés ayant vécu des épisodes d'itinérance transitoire. Cependant, les maisons de chambres restent des lieux où la stabilité résidentielle peut s'avérer difficile à consolider (baux mensuels, enjeux de consommation dans les lieux, dynamiques de groupe complexes, etc.).

Ce projet vise à mettre à disposition aux intervenants du Porte-Clés (8 partenaires œuvrant en itinérance dans les quartiers centraux de Québec et coordonnés par Pech) l'étape manquante entre la rue et le logement autonome en termes de développement de l'autonomie.

À l'hiver, une nouvelle entente a été faite avec la société Radoud reconnaissant la responsabilité de la maison de chambre à Pech en collaboration avec Clés en main.

LA BRIGADE D'ENTRAIDE

Dans le cadre du travail de l'équipe de l'APIR, des activités d'entraide entre locataires ont été réalisées. Les enjeux liés notamment à l'encombrement et aux punaises de lit ont été soulevés et puisque l'expulsion de leur logement peut en résulter, Clés en main a été proactif.

En collaboration avec Croissance Travail, nous avons incorporé un organisme ayant pour mission d'offrir des services abordables de grand ménage, de désencombrement, de préparation au déménagement et à l'extermination de vermines (punaises de lit, etc.) en logement social dont l'urgence est motivée par un risque élevé d'expulsion. Ainsi, depuis 2018, la Brigade d'entraide est fondée. Ce projet va aussi permettre l'intégration sociale et professionnelle de personnes marginalisées en valorisant leur savoir expérientiel et en favorisant l'entraide entre pairs.

La Brigade d'entraide vient de recevoir un soutien de près de 108 000 \$ pour les trois prochaines années, afin d'aider les locataires en logement subventionné à demeurer dans leur milieu de vie. Entre autres, ce financement permettra l'embauche d'une personne pour la coordination du projet à la hauteur de 28 heures par semaine. La personne embauchée aura autant un rôle de liaison avec les différentes organisations et les intervenants qu'avec les travailleurs de la Brigade. Elle devra faire des tâches administratives en plus de l'animation et le suivi des travailleurs.

ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION DE L'INSTABILITÉ RÉSIDENIELLE (APIR)

CONSTAT D'UN BESOIN

Le logement social est pour de nombreuses personnes l'ultime solution résidentielle. Pour nombre d'entre elles, il s'agit de la garantie d'un minimum de sécurité matérielle permettant la construction d'une stabilité psychosociale. Qu'en est-il quand cette opportunité ne suffit plus et que le locataire ne parvient pas à se maintenir en logement ?

Plusieurs situations vécues en logement peuvent nuire aux relations entre locataire et propriétaire (non-paiement de loyer, conflits entre voisins, encombrement, insalubrité, etc.). Ultimement, un propriétaire peut déposer une plainte à la Régie du logement et le locataire peut recevoir un jugement lui demandant de quitter le logement. On parle alors d'une crise résidentielle pour le locataire. L'éviction d'un logement subventionné entraîne une pénalité d'un maximum de 5 ans pendant laquelle la personne ne pourra plus faire de démarches pour accéder à un nouveau logement subventionné. S'ensuivent une période de précarité importante et un risque élevé d'itinérance.

MISSION

À Clés en main, une équipe d’accompagnement et de prévention de l’instabilité résidentielle (APIR) est en place. L’équipe APIR accompagnera le locataire pour comprendre quels sont les enjeux qui le placent à risque d’instabilité résidentielle. Les accompagnateurs agiront à titre de médiateurs entre le locataire et le propriétaire. Ils évalueront les ressources du locataire et de son environnement afin de répondre à ses besoins. Ils guideront la personne vers les services appropriés.

CIUSSS-CN

Cellule des troubles de la personnalité	PRSM
Clinique des troubles anxieux	Programme DI-DP-TSA
CRDQ	Programme SAPA
Équipe de réinsertion sociale	SBNI/SIV/SIM
Gérontopsychiatrie et psychogériatrie	Service du CLSC non spécifié.
Hôpitaux (urgence psychiatrique, gériatrie)	TIBD
IUSMQ	
Médecin de famille	

Organismes communautaires :

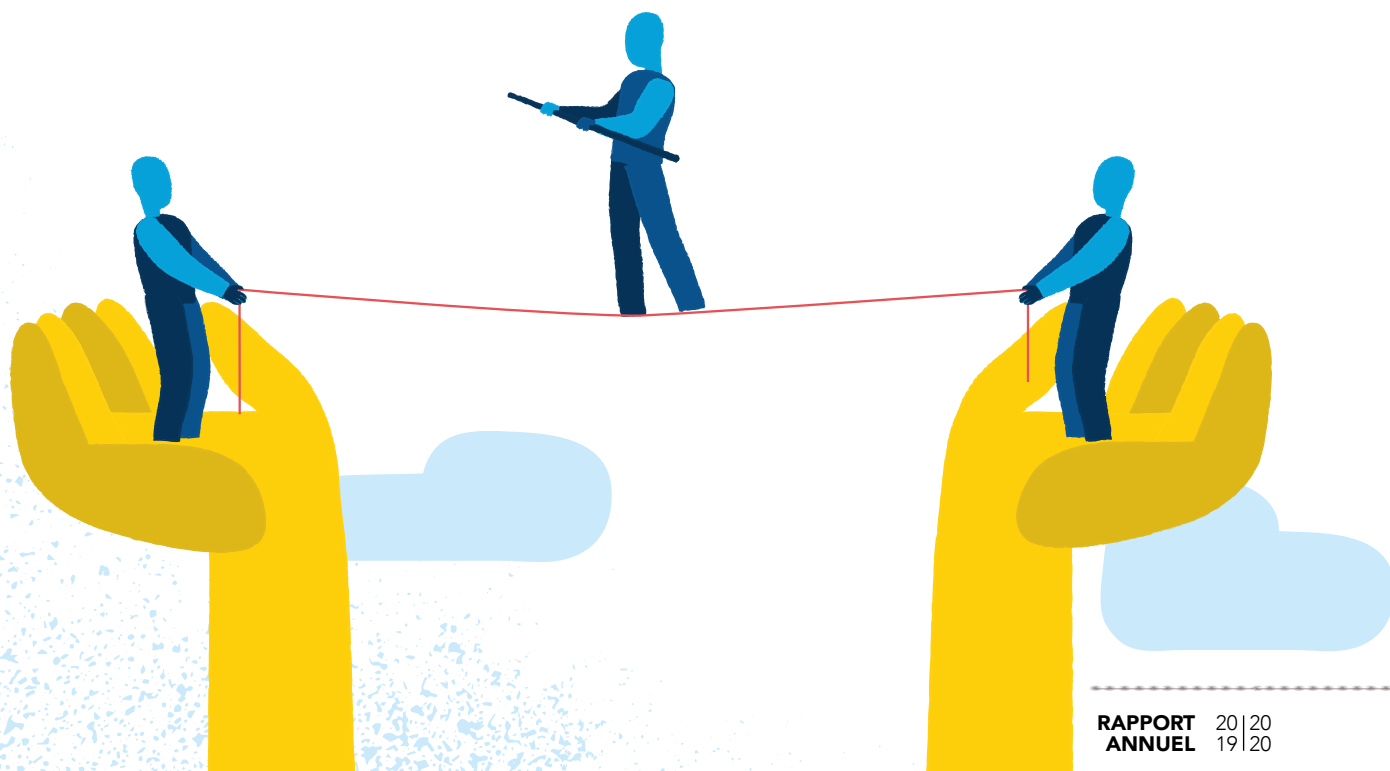
Banque alimentaire
CAVAC
Centre Communautaire l’Amitié
Coopérative de services à domicile
GRAPE
Maison d’hébergement en violence conjugale
PIPO
SIV

L’accompagnement vise à garantir la stabilité résidentielle durable du locataire ainsi que la jouissance paisible des lieux pour l’ensemble de son milieu. Le logement devient alors un outil à son épanouissement, son rétablissement et à l’amélioration de sa participation citoyenne.

En résumé, ce service se place en prévention de l’itinérance et vise à apporter une réponse psychosociale aux enjeux psychosociaux sous-jacents à la crise résidentielle.

PROPRIÉTAIRE SOCIAL : UN RÔLE DE DONNEUR D'ALERTE

D'avril 2019 à mars 2020, 68 situations de locataires à risque d'instabilité résidentielle ont nécessité une action de l'équipe APIR. Ces situations de crises résidentielles sont signalées à l'équipe par le locataire lui-même, par les propriétaires privés, communautaires et collectifs des différentes tenures de logement subventionné à Québec, ainsi que par les intervenants du réseau public et communautaire. Les accompagnateurs en maintien en logement agissent soit en rôle-conseil aux intervenants déjà impliqués auprès des locataires et/ou accompagnent directement ces locataires dans leur logement et la communauté. De cette manière l'APIR agit en prévention de l'instabilité résidentielle dans des situations de précarité psychosociale. Comparativement à l'année passée, grâce à une subvention de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, transitée par la SHQ, l'équipe APIR a commencé à accompagner des locataires dans les coopératives d'habitation, grâce aux références provenant de la FECHAQC. En plus des coopératives, elle poursuit l'accompagnement des locataires dans des types de logements subventionnés variés : OBNL, HLM, PSL-P, PSL de l'OMHQ, SOMHAC et maisons de chambres.



AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES ACTEURS DU MILIEU

L'implantation de l'APIR consiste à développer également des liens de collaborations efficaces avec les acteurs psychosociaux et de santé du territoire de la Ville de Québec. Pour ce faire, un comité de pratiques intersectoriel a été mis en place pour trouver des solutions aux enjeux de stabilité résidentielle et pour faciliter les trajectoires de réaffiliation et de prise en charge des locataires marginalisés.

Ce comité est composé de 12 personnes provenant du secteur de la santé, de l'habitation et du communautaire.

Andréanne Legris, accompagnatrice en maintien en logement de l'équipe APIR

Anick Lacroix, coordonnatrice du SAPA du CIUSSS-CN

Carole Dozo, cheffe de l'équipe d'accompagnement en prévention d'instabilité résidentielle (APIR) de Clés en main

Jonathan Nadeau, accompagnateur en maintien en logement de l'équipe APIR

Josée Tremblay, coordonnatrice clinico-administrative de l'Équipe de réinsertion sociale et Programme de réadaptation en santé mentale du CIUSSS-CN

Louise Tapp, coordonnatrice du programme DI-DP-TSA du CIUSSSCN

Mario Bousquet, directeur du programme Clés en main

Nathalie Giguère, directrice clinique de Pech

Samuel Cloutier, coordonnateur du SAPA – Cité-Limoilou, CIUSSS-CN

Sandra Marois, accompagnatrice en maintien en logement de l'équipe APIR et infirmière SIV du CIUSSSCN

Steve Giroux, travailleur social du CRDQ au service bas seuil à la communauté du CIUSSSCN

Suzanne Vaillancourt, coordonnatrice au soutien au milieu de vie de l'OMHQ

Depuis janvier 2018, le comité se réunit en moyenne une fois aux 6 semaines. Chacun des acteurs est invité à présenter des situations d'instabilité résidentielle qu'il rencontre dans le cadre de sa pratique. D'autres partenaires sont invités ponctuellement afin de bénéficier d'expertises nécessaires à la résolution de situations d'instabilité résidentielle.

Cette année 2019-2020, le thème qui a retenu l'attention du comité est l'accumulation compulsive avec ou sans insalubrité et/ou vermine. Une rencontre spéciale portant sur ce sujet a permis de réunir 23 acteurs des secteurs de l'habitation, de la Ville de Québec, des services de santé et services sociaux, du réseau communautaire, de la recherche et des coopératives de services à domicile. Les travaux qui font suite à cette rencontre spéciale sont en pause dans le contexte de la pandémie.



LA FORMATION DONNÉE PAR PECH

L'équipe
de formation

Patricia Bougie
(en congé de maternité)

Élodie Barthell-Mailhot
Marie-Ève Ouellet

Directrice clinique

Nathalie Giguère
Élodie Barthell-Mailhot

418 523-2820

Depuis plus de 25 ans, nous offrons à nos partenaires institutionnels et communautaires des activités de formation liées à ce que nous connaissons le plus, nos pratiques d'intervention.

De nombreuses équipes, de Québec et du Québec, viennent partager et réfléchir avec nous sur les possibilités d'implantation dans leur propre milieu de volets de services inspirés des pratiques de Pech.

- Cette année Pech a reçu des représentants de l'Organisme Entrée Chez Soi situé dans Brome-Missisquoi ainsi que de l'organisme Carpe Diem situé à Laval afin d'échanger sur la mise en place de nouvelles pratiques dans leurs milieux respectifs.
- Des représentants de l'organisme EPSM Le Rôtillon situé à Lausanne en Suisse sont venus au Québec dans le cadre d'un échange culturel avec l'AQRP. Pech a eu l'occasion, le 18 septembre, d'accueillir ces représentants durant une journée afin d'échanger sur les pratiques d'accompagnement mises en place chez nous. Suite à cette rencontre, Élodie Barthell a continué l'accompagnement auprès de cette ressource lors de trois (3) rencontres par Skype. Ces discussions et réflexions étant fort enrichissantes, nos deux milieux souhaitent poursuivre cette aventure.

Le volet formation, dont vous trouverez à la fin de ce rapport un compte-rendu (section des statistiques), s'inscrit dans cette démarche réflexive et de consolidation des apprentissages.

La formation des nouveaux employés s'inscrit elle aussi dans une démarche de formation continue qui nous tient à cœur comme organisation.



SHERPA

« L'art, c'est le plus court chemin
de l'Homme à l'Homme. »

– André Malraux

L'équipe de SHERPA

Agente socioculturelle
à l'accompagnement
artistique

Andréanne Jacques

Agente socioculturelle
Joanie Trépanier

Responsable de
la programmation
Lydia Trahan

Agente socioculturelle
à la médiation culturelle
Lydie Colaye

Agente socioculturelle
à la vie citoyenne
Mélanie Pelletier

Directeur
Geoffrey Lain

418 523-2820

Avec ce septième volet de services, Pech intègre une réelle approche de formation en contexte de mixité sociale à ses autres volets de services. L'art, la médiation culturelle et sociale, la vie citoyenne sont au cœur de la mission du Centre Sherpa et des actions de son équipe d'agents socioculturels.

Si l'agent socioculturel accompagne les personnes individuellement, son rôle s'exerce surtout sur le groupe. Le but est de créer des espaces de rencontres et d'échanges sains qui atténuent les barrières sociales et culturelles. L'art et les différentes activités qui s'y tiennent deviennent des espaces de dialogue qui permettent aux personnes de se connecter par rapport à ce qu'elles font et non par rapport à ce qu'elles sont. C'est là, selon nous, que la mixité sociale devient possible.

La conception et la genèse de Sherpa proviennent des principes et des pratiques de « The Village » à Long Beach Californie, du Metro Boston Recovery Learning Community et de Trieste en Italie. À l'instar du « Village », nous croyons qu'une personne est rétablie lorsqu'elle a une place dans la communauté et qu'elle éprouve un sentiment de mieux être dans les dimensions physiques, émotionnelles et même spirituelles de sa vie. À Sherpa nous réfléchissons constamment à l'impact de nos actions, ainsi qu'à la façon dont nous accompagnons les gens selon ces principes.

Ainsi, l'ensemble de nos activités vise à atteindre les objectifs suivants :

CULTIVER DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE (PERMACULTURE SOCIALE)

La permaculture imite la nature, par ses techniques de jardinage écologique. En permaculture, une mauvaise herbe (plante adventice) a son utilité, on ne reconstitue pas le sol, on vit avec celui-ci et on le bonifie par l'ajout d'arbres, de couvre-sol, de vivaces, d'engrais. On observe la nature en l'intégrant et non en la combattant.

De la même façon, la permaculture sociale intègre l'humain dans un processus bienveillant, un écosystème, qui tend à nous rapprocher de ce que la nature nous enseigne. À Sherpa, nous voulons que chaque individu ait une place et s'insère dans une société complexe, en utilisant les ressources dont les personnes disposent. Nous ne voulons pas combattre le système, mais rendre celui-ci perméable à tous les individus, faire ressortir les capacités qu'ils possèdent (créativité, naïveté, résilience, empathie, enthousiasme) tout en respectant leurs limites (anxiété, doute, souffrance) afin de les accueillir pleinement.

C'est pourquoi les personnes tiennent des rôles centraux dans les activités et les actions de l'équipe Sherpa. Nous soutenons et valorisons la participation active de ces personnes auprès de leurs pairs et du public, dans un contexte de mixité sociale. L'équipe Sherpa offre des activités ouvertes à tous sans restriction, permettant aux gens de mettre leur savoir en commun et de se connecter dans l'ici et maintenant sans regard à leurs conditions sociales. Par le soutien et la valorisation de la participation active de personnes d'horizons divers Sherpa parvient à la réalisation d'une réelle mixité sociale.

S'OUVRIR VERS LA COMMUNAUTÉ

Parce que le déploiement vers la communauté n'est pas juste un beau principe, l'équipe de Sherpa et ses participants sortent découvrir le monde ! Nous allons à la rencontre de l'autre, visitons des organismes du quartier, les ressources citoyennes et des lieux publics. Nous fréquentons des environnements méconnus, nous inventons ensemble une place éphémère, nous organisons des activités dans les locaux d'autres organismes. Nous allons jardiner dans Saint-Roch, nous investissons des lieux publics comme les théâtres et les musées par la médiation culturelle.

La personne devient anonyme, elle côtoie et échange, vit la diversité et, ainsi, s'ouvre à un éventail de possibilités. La mixité sociale prend alors tout son sens.

FAVORISER, ACCOMPAGNER LA CRÉATIVITÉ

À Sherpa, par notre accompagnement tant artistique que social, nous inspirons, nous écoutons, nous aidons à réapprendre. Nous souhaitons changer la perspective des participants, et déclencher une réflexion, un processus intérieur. Cette vision renouvelée favorise souvent un passage à l'action, une projection vers l'avenir. Un avenir que plusieurs pensaient inexistant avant de fréquenter Sherpa.

Nous avons un rôle qui s'étend au-delà de l'accompagnement individuel et des approches de groupe, car nous agissons également comme pivot dans plusieurs projets communautaires et culturels. Nous accompagnons les porteurs de ces projets en les soutenant, en leur apportant notre expertise et en les faisant profiter de la structure de notre organisation. Parfois nous sommes les instigateurs de ces initiatives et parfois de simples facilitateurs.

(RÉ)ACTIVER LE CHANGEMENT PAR UNE OFFRE DE FORMATION ET D'APPROCHE DE GROUPE

Les gens que nous accompagnons vivent, pour la plupart, de l'isolement et sont parfois submergés par la souffrance et des difficultés de toutes sortes. Il est difficile pour eux de laisser entrer la beauté, mais aussi de croire au mieux-être dans leur quotidien, et d'accepter qu'ils aient eux aussi droit au bonheur.

Les activités proposées dans la programmation permettent de développer de nouvelles expériences, le sens de l'engagement citoyen et des connaissances pratiques dans un contexte d'éducation populaire. Finalement, la programmation permet le développement d'un processus personnel de mieux-être.

Une programmation d'ateliers et d'activités qui conjugue les ingrédients actifs (corps, cœur, tête) est donc offerte chaque saison. Soulignons l'apport formidable des professeurs qui, tout au long de l'année, ont mis leurs compétences et leurs passions à contribution afin de favoriser la croissance personnelle des participants inscrits aux ateliers. Rappelons que les cours offerts visent le mieux-être autant physique, psychologique que spirituel.

Une façon de prendre soin de soi globalement.

L'horaire des cours peut être consulté sur infopech.org

ATELIERS DONNÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020

TITRE DE L'ATELIER	ANIMATEURS
Chorale (Les Voix de la vie)	Julie Tremblay
Initiation à la communication consciente	Patrick Laflamme
L'atelier des mots	Geneviève Morin
Biodanza	André Bélanger
Cercles de percussion	Vincent Carrier, Studios Percussions du Monde
Initiation à la méditation pleine conscience	Line Beauregard
Ping	Myriam Nickner, CDEC de Québec
Conscience corporelle	Pascale Desbois
Gérer son stress, c'est gagnant	Fanny Harnois et Catherine Cliche, Via ACSM-QC

Malheureusement, nous avons dû interrompre les cours à cause du confinement et deux cours n'ont pas eu lieu soit : « Ateliers de conte oral et écrit » offert par Yolaine Carrier et Geneviève Marier et « Développement de l'estime de soi » offert par ACSM-QC. Ce n'est que partie remise !

LA PROGRAMMATION AVEC INSCRIPTION

Cette année, l'équipe Sherpa a fait le choix de diminuer la programmation avec inscriptions pour prendre soin du milieu de vie, le rendre plus agréable, convivial et ouvert sur le monde. Malgré les rénovations de l'automne pour accueillir la Ruche d'Art, une programmation de cours avec inscriptions a été offerte. Un grand merci aux collaborateurs pour le prêt de salles (OMHQ et Centre Jacques-Cartier), sans qui il aurait été impossible de dispenser les cours.

Cet automne, la chorale s'est à nouveau déployée bénévolement dans la communauté en allant chanter pour aider la SDC Saint-Sauveur à ramasser denrées, jouets, livres, vêtements et dons en argent pour les organismes communautaires de Saint-Sauveur ! Une belle action qui a égayé la journée des participants !

Parlant de déploiement et de création de liens, nous avons vécu la fin du projet des « Confessions Poétiques », un projet multipartenaire avec Le Pavois, Les Éditions L'Hybride, le Bureau des affaires poétiques ainsi que la Caisse Desjardins de Limoilou. Suite à la série de cours de poésie présentée par Hélène Matte à l'hiver 2019, les participants ont offert une prestation à la Maison de la littérature dans le cadre du mois de la poésie en mai. En décembre, aboutissement ultime du projet, un livre naît : « Murmures poétiques » édité par les Éditions L'Hybride. Le lancement s'est fait à Sherpa. Créer, partager, oser apparaître, un processus épanouissant pour tout un chacun !

Il importe de souligner que les ateliers/formations sont offerts gratuitement grâce au partenariat que nous avons établi avec le Centre d'éducation aux adultes Louis-Joliet de la Commission scolaire de la Capitale. Rappelons que les cours offerts ciblent le développement d'habiletés reconnues par le ministère de l'Éducation, que les participants aux ateliers reçoivent un relevé du ministère s'ils ont complété le nombre d'heures requis, et qu'une partie du salaire des professeurs est compensée par la Commission scolaire, Pech assumant la différence.

BILAN DES RÉALISATIONS 2019-2020

2019-2020 représente une année charnière pour Sherpa : d'importants travaux et un nouvel espace-galerie plus ouvert et plus lumineux, l'implantation de la première Ruche d'Art de Québec et la diversification du volet musical avec l'accueil de nouveaux professeurs.

Des ateliers menés hors les murs permettant d'ouvrir encore des espaces de médiation culturelle et créative auprès de nouveaux locataires de l'OMHQ dans plusieurs quartiers de la ville, ainsi qu'avec des institutions théâtrales et muséales.

Tout ceci s'est fait en maintenant ce qui caractérise la pratique de Sherpa depuis ses débuts : une programmation d'activités et de formation diversifiée, des expositions dans l'espace-galerie ainsi qu'une troisième édition de la place Éphémère qui s'est voulue plus inclusive à l'adresse des personnes les plus désaffiliées de Saint-Roch. Le tout mené de front par une équipe passionnée et dédiée à fournir un espace d'échange et d'émulation créative pour les citoyens et citoyennes de Saint-Roch et des environs.

Alors que 2020 s'annonce une année particulière pour toute la population, l'équipe s'affaire déjà à trouver des alternatives pour maintenir ses activités en contexte de distanciation sociale. Plus que jamais le lien social se pose comme une condition essentielle à l'équilibre de nos sociétés, plus que jamais nous avons toutes et tous soif de contacts humains. C'est pourquoi l'équipe Sherpa vous prépare une programmation pas comme les autres, mais toujours aussi créative et vibrante pour le quartier et les personnes qui fréquentent l'Espace Sherpa.

Nous tenions à poursuivre le programme d'ateliers artistiques en partenariat avec l'OMHQ, afin d'étendre encore la quantité et la variété des milieux où nous intervenons. Cette année donc, le développement de ce projet a permis d'intervenir dans de nouveaux lieux et d'étendre le nombre de personnes rejointes, cette fois-ci au sein même de leur lieu de vie. Ce projet s'inscrit dans les objectifs de mixité sociale par l'ouverture de nouveaux lieux de diffusion.

PLACE PUBLIQUE L'ÉPHÉMÈRE – ÉDITION 2019

Le projet de la place publique L'Éphémère vise à offrir aux personnes habitant et fréquentant le quartier Saint-Roch un espace public inclusif et ouvert à tous et à toutes. Afin de favoriser la cohabitation, différentes animations et activités ont été tenues par les partenaires du projet. Plusieurs des organismes du quartier ont offert une partie de leur programmation sur la place (ex. : déjeuner, cinéma plein-air, lancements, 5 à 7, etc.). En 2019, nous avons eu 5 881 présences durant l'été, pour une moyenne de 111 fréquentations par jour, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes (2018 : 4 427 entrées). On constate une forte présence le soir, notamment à cause de l'animation d'activités, et une certaine augmentation de la fréquentation durant la nuit. Notons que pour cette édition, des travailleurs de milieu étaient présents la nuit entre 20 h 30 et 3 h 30 du matin, 6 jours par semaine.

Pour l'édition 2019, le projet a été supporté par un comité de gestion formé de Pech, du Centre Jacques-Cartier, du SQUAT Basse-Ville, du Centre communautaire l'Amitié et du CIUSSS-CN. Cette formule a favorisé la communication et la collaboration autour du projet. Aussi, nous avons bénéficié de la collaboration des travailleurs de rue de Pech, des intervenants de Point de repère, etc.

La place L'Éphémère en était à sa troisième édition. Plusieurs défis ont été rencontrés pendant l'été, notamment celui de conjuguer un double mandat, soit d'être un lieu de mixité et d'être en même temps un espace de tolérance à tous. Ainsi, le volet d'inclusion et de non-jugement du projet a permis à des personnes souvent exclues de se sentir accueillies, mais a inévitablement généré certains défis de cohabitation avec les autres populations fréquentant le quartier (participants de nos ressources, familles, aînés, travailleurs, etc.) qui se sont à leur tour senties exclues.

Il n'y aura pas de place L'Éphémère en 2020, cela nous donnera du temps pour peaufiner une mouture qui, souhaitons-le, pourra accueillir tout un chacun avec les limites, mais surtout dans la beauté de la mixité sociale.

LE NOUVEAU SHERPA

VERS UN GROS CHANGEMENT

Fin 2018, Sherpa a pris la décision de faire de grands changements. Changements dans les lieux et changements dans les pratiques d'accompagnement des personnes fréquentant l'Espace Sherpa. En effet, nous voulions repenser l'espace Sherpa comme un dispositif de mixité, de médiation. Nous voulons dire par là que, bien que l'équipe œuvre avec imagination pour créer des activités diverses et offrir une programmation riche, il nous semblait que le lieu, cloisonné, moins ouvert sur la rue et les citoyens, ne favorisait pas la direction que prenaient nos pratiques. Le lieu était peu ou pas attirant pour les gens de l'extérieur ne fréquentant pas déjà nos services. Par ailleurs, depuis quelque temps déjà, l'équipe avait remarqué que les activités dans l'espace café favorisaient une meilleure ambiance, que les gens se parlaient davantage et que la mixité opérait.

Il fallait amorcer une bonne réflexion sur ce que nous voulions réellement au final. L'équipe Sherpa est composée de personnes qui pensent différemment et qui ont une vision différente de leur pratique, de la vie, un peu à l'image des gens que nous accueillons. Cela a donné lieu à de belles et riches discussions. Le fait de n'être pas toujours d'accord nous permettait d'aller plus loin, de faire des choix plus pertinents.

Ainsi commençaient les réflexions qui allaient nous mener au début du projet...

CHANGER NOTRE FAÇON DE FAIRE

Après de longues discussions et la visite de différents organismes à Montréal, nous avons décidé d'ouvrir une Ruche d'Art et d'utiliser l'art comme moyen d'interaction entre les personnes. Ce que nous voulions par ce biais-là était de :

- Bâtir du bien-être à long terme pour les individus et notre communauté ;
- Créer des liens, un réseau, un sentiment d'appartenance ;
- Encourager les expériences autonomes de créativité ;
- Stimuler l'expression créative par les bienfaits d'ateliers collectifs inclusifs et accueillants ;
- Amorcer le retour à l'action ;
- Promouvoir l'implication des bénévoles à tous les niveaux ;
- Collaborer avec différents partenaires ;
- Privilégier les dons, la réutilisation de matériel tout en limitant l'achat de matériel neuf ;
- Autofinancer la Ruche d'Art par la vente d'œuvres, d'objets et de surplus de matériel.

En bref, nous voulions créer un milieu de vie pour tous, autant pour les personnes vivant des problématiques, que pour les autres citoyens du quartier, ou ceux simplement attirés par l'art et par la découverte d'un endroit stimulant et vivant.

Notre dispositif de médiation et de mixité sociale prenait peu à peu forme...

RÉAMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES LIEUX

Nous voulions un espace plus éclaté avec une grande ouverture sur la rue afin d'attiser la curiosité et engendrer l'implication spontanée. Un espace plus attirant, plus convivial et plus ensoleillé. Nous avons décidé de réunir la Ruche d'Art et le café et d'en faire un espace pour accueillir, aider à l'intégration des nouvelles personnes et favoriser les échanges et la mixité. Pour rendre cet endroit chaleureux, nous voulions créer des îlots plus intimes avec des tables de différentes dimensions, avec des plantes et des jardins intérieurs sur le rebord des fenêtres, mais aussi offrant beaucoup de rangement et une grande quantité de matériel à mettre à la disposition des participants. Nous voulions aussi un espace boutique pour présenter le travail réalisé et pour dynamiser le financement de la Ruche et du café.

Dans notre réflexion il n'était pas question d'éliminer l'espace d'exposition : l'Espace Galerie serait plus petit, mais compensé par une plus grande utilisation des fenêtres. Il servirait autant pour des expositions solos que collectives, que pour les œuvres réalisées à la Ruche. Puisque l'espace serait tout ouvert, il permettrait d'accueillir plus de gens lors des vernissages et offrirait une meilleure circulation des personnes. Tout cela en gardant des espaces fermés pour la tenue des cours prévus à la programmation.

DÉBUT DU NOUVEAU SHERPA

Les travaux qui devaient commencer à l'été 2019 ne commencèrent qu'en octobre et finirent à la mi-novembre. Sherpa fut fermé pendant plusieurs mois puisque l'été l'équipe s'occupe de la place publique L'Éphémère. L'équipe tout comme les utilisateurs avaient très hâte à la réouverture. Celle-ci coïncida avec le vernissage de l'exposition de Fanny Hudon-Lévy. Nous pûmes constater à quel point ouvrir l'espace était pertinent. Plus de lumière, plus d'espace, plus de liberté, plus de possibilités. Nous étions prêts pour plein de nouveaux projets. La Ruche était ouverte 3 jours par semaine et déjà on sentait qu'on répondait à un besoin. Les mixtures musicales dans leur nouvelle mouture et leur nouvel espace remportaient un franc succès. Nous sentions un vent de fraîcheur souffler sur nos pratiques. Les projets se présentaient tous plus stimulants les uns que les autres : ateliers avec artiste, diffuser de musique «live» pendant les activités de la Ruche, augmenter les heures d'ouverture de la Ruche, exporter l'expertise Sherpa en dehors des murs...

Et le 15 mars 2020, nous dûmes fermer nos portes pour faire face au virus et nous conformer aux mesures de santé publique. L'avenir nous dira comment nous pourrions répondre aux besoins de nos utilisateurs et comment nous arriverons à mener à bien tous nos projets. Chose certaine, ce n'est pas un virus qui brisera notre créativité et qui nous empêchera d'aller faire jaillir celle des autres autour de nous.

EXPOSITIONS 2019-2020

L'année 2019-2020 se démarque par les multiples implications avec divers partenaires, ce qui nous a permis de faire découvrir de nouveaux espaces de création, de connaître différents acteurs du milieu culturel et de créer en groupe des œuvres, des projets artistiques collectifs. Ces multiples projets artistiques nous ont permis d'expérimenter encore plus la médiation de groupe, la création de proximité et l'expérimentation de la créativité en collectivité.

Sherpa se veut un endroit où tout un chacun trouve sa place. Nous tenions à ce que chacun, quelle que soit sa personnalité, puisse expérimenter à sa façon en étant conscient du groupe.

EX-MURO (LES PASSAGES INSOLITES), ASSOCIATION TCC DES DEUX-RIVES, CARREFOUR INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE QUÉBEC

Nous avons eu quatre (4) projets artistiques avec différents partenaires. En début d'année, nous avons créé et exposé une œuvre collective installative sous le thème Célébrer la vie, au théâtre La Bordée. Aussi, nous avons monté une activité satellite de la Manif d'art 9 en collaboration avec deux artistes professionnelles, Stéphanie Maud Dumas et Angela Marsh, menant à l'exposition d'une installation collective. Nous avons participé aux ateliers de création de deux artistes professionnels dans le cadre des Passages Insolites. Au mois de mai, nous avons tenu une performance théâtrale et visuelle avec 10 participants de Sherpa et de l'organisme TCC des Deux-Rives dans le cadre du Carrefour international de théâtre.

INSTALLATION (R)ASSEMBLER – PARC JEAN-PAUL-L'ALLIER – LES PASSAGES INSOLITES

À la fin du mois d'avril, nous avons participé à des ateliers de création en partenariat avec EXMURO, organisateur des Passages Insolites à Québec. Deux artistes professionnels, Mathieu Fecteau et Loriane Thibodeau du collectif Caravane BLING BLING! ont animé le projet [R]assembler inspiré de l'idée : assembler pour rassembler, dans le but de viser, réunir, jumeler, dans un projet de cocréation, des participants d'organismes communautaires du Café Rencontre Centre-Ville et du Centre Jacques-Cartier. Les œuvres ont été exposées au Parc Jean-Paul L'Allier de l'été à l'automne.



PROJET L'ENVERS DU MASQUE TCC DES DEUX RIVES – CARREFOUR DE THÉÂTRE DE QUÉBEC

L'Envers du masque est une installation vivante créée en atelier par les participants. Il s'agit d'une production théâtrale, artistique et visuelle de l'Association des TCC des deux rives (Québec et Chaudière-Appalaches) et de Pech-Sherpa. L'artiste en art visuel Angela Marsh, le comédien et metteur en scène Simon Lepage et le vidéaste Eliot Laprise, ont guidé la création des masques et la mise en scène de l'installation. L'Envers du masque est une idée originale d'Émilie Jolicoeur, intervenante auprès de l'Association des TCC des Deux-Rives.



**CARREFOUR
INTERNATIONAL
DE THÉÂTRE**



PARCOURS IMAGINAIRES – VERA HELLER

La Galerie Sherpa a reçu, du 5 avril au 29 mai 2019, Vera Heller, artiste en arts visuels et chercheuse. Elle a proposé une exposition intitulée *Parcours imaginaires* qui présente les œuvres d'une dizaine de « migrants existentiels » qui ont été invités à participer à un processus de réflexion-crédation autour du thème du déracinement.

FIGURES SANS VISAGE – FANNY H-LEVY

Du 15 au 29 novembre 2019, Pech-Sherpa a présenté l'exposition *Figures sans visage* de l'artiste Fanny H-Levy. Cette exposition a fait état de la recherche de l'artiste Fanny H-Levy lors de son parcours à la maîtrise en arts visuels. L'exposition présentait un corpus d'œuvres dessinées sur papier ainsi que différentes « traces » des actions de dessin. Il y a les traces de l'artiste issues de sa recherche en l'atelier autour de l'apparition et de la disparition. Et les traces de nombreuses personnes ayant participé dans la communauté et dans l'espace public aux dispositifs de dessins inventés par Fanny H-Levy.





PORTE-CLÉS, UNE APPROCHE LOGEMENT D'ABORD

L'équipe
de Porte-clés

Ariane Lortie
Laurie Boivin
Steeve Robert

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Nicolas Houde

418 523-2820

A – LE PROJET PORTE-CLÉS

Ce projet a vu le jour à Québec en août 2015 grâce à un partenariat de huit organismes qui ont décidé de travailler ensemble pour offrir une intervention novatrice aux personnes qui vivent de l'itinérance chronique ou épisodique. Lauberivière, L'Archipel d'entraide, le Café rencontre, Le Centre femmes aux 3A, Miels-Québec, Pech, le PIPQ et le YWCA ont décidé d'arrimer leurs énergies, leurs ressources et leur expertise pour faire de ce projet une force dans la région. Pech, qui assure la coordination de ce projet, respecte au plus haut niveau possible les critères de pratique de l'approche logement d'abord (Housing First) qui a été développée auprès des personnes itinérantes, à New-York, par Sam Tsimberis fondateur, en 1992, de Pathways to Housing.

Cette approche nous oblige à revoir nos principes d'intervention traditionnels en donnant, aux participants qui vivent de l'itinérance chronique et épisodique, accès à un logement sans conditions préalables telles qu'un suivi psychiatrique ou psychosocial ou même une période de sobriété. Nous sommes convaincus que le logement est un droit fondamental pour tous et qu'il est un déterminant important au niveau de la santé des personnes. Le choix est laissé à la personne de déterminer le quartier, le type de logement et les commodités dans lesquelles elle souhaite s'installer ainsi que les services cliniques qu'elle souhaite obtenir pour contrer ses difficultés. L'objectif ultime de l'intervention est la stabilité résidentielle.

Tous les partenaires sont impliqués activement dans le projet et assurent le soutien en logement selon leur mission particulière. Ils voient à établir et maintenir des relations avec les propriétaires et le voisinage, à aménager l'appartement, à nettoyer les lieux physiques, à développer les habiletés de vie autonome, à procéder à l'achat et à la préparation de nourriture, à la gestion financière, etc. Ils voient également au soutien clinique par une approche centrée sur le rétablissement et les forces. Leur travail consiste donc à :

- orienter le processus de soutien et d'accompagnement en logement sur le rétablissement de la personne et son intégration dans la communauté ;
- fournir aux personnes les moyens d'acquérir les habiletés nécessaires à la vie en logement et à la vie quotidienne ;
- respecter le choix des personnes quant au logement choisi et l'élaboration d'un projet de vie ;
- développer des habiletés personnelles et sociales facilitant la vie en communauté.

Nous sommes très heureux du partenariat établi avec l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) qui, par son programme de supplément au loyer (PSL), paye un pourcentage du loyer mensuel ce qui permet aux personnes d'habiter un loyer décent et leur permet de se tourner vers un avenir empreint de réalisations personnelles. Il faut souligner le support de Clés en main dont l'expertise en intégration en logement subventionné nous a été très utile. C'est grâce à cette ressource que nous avons pu développer ce partenariat avec l'OMHQ.

Les propriétaires de logements privés sont des acteurs cruciaux dans l'équation de la stabilité résidentielle. Sans eux, le projet n'aurait pas la même couleur. Un agent au logement de l'équipe Porte-clés voit activement au recrutement d'un bassin de propriétaires disposés à travailler avec nous dans ce projet. Pour les recruter, la présentation du projet et le développement d'une relation de confiance sont importants et significatifs. L'agent au logement voit à faire le pairage entre les locataires et les propriétaires, en s'assurant que les désirs des locataires sont respectés quant au choix du logement. L'agent voit également à l'ameublement des lieux.

Ce projet est facilité par les partenaires de la collectivité qui fournissent une partie de l'ameublement et des vivres. Un merci à Matelas Dauphin de Lévis et à la Fondation Dallaire qui met gratuitement un entrepôt à notre disposition.

Le programme Porte-clés a participé à la recherche de Clés en main : Des pratiques exemplaires d'accessibilité et de soutien en logement des populations ayant des enjeux de santé mentale, de dépendance et d'itinérance dirigée par M. Paul Morin depuis le Centre intégré universitaire de Sherbrooke. À cette occasion, les participants des différents organismes (Pech, PIPQ, Lauberivière, l'équipe APIR de Clés en main) ont participé à 9 rencontres de focus groupes ayant permis l'identification « d'ingrédients actifs » dans l'intégration en logement des personnes en situation d'itinérance. L'étude complète est disponible sur le site de Pech et regroupe, notamment, 65 ingrédients actifs de l'intervention de type SRA.

Mme Alexandra Vallée, agente de recherche accompagnée de Geoffrey Lain ont animé cette démarche de transfert de connaissances.

PROJET CHÂTEAUGUAY 2.0: UN PROJET D'EXPÉRIMENTATION, D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET DE SOUTIEN EN LOGEMENT POUR LES PERSONNES ITINÉRANTES PAR L'ÉQUIPE DU PORTE-CLÉS.

L'élaboration d'un guide méthodologique initié en 2017 par Camilo Coral sert de balises pour l'insertion et le maintien au logement des personnes itinérantes tout en permettant l'actualisation du modèle d'intervention « logement d'abord » de Pech.

Ce travail a débuté avec un diagnostic évaluatif de l'intervention au projet Porte-clés dans le but d'établir clairement la relation entre les changements comportementaux des bénéficiaires et les actions posées par les intervenants. Les résultats de ce diagnostic ont permis d'identifier les éléments problématiques, conceptuels et méthodologiques qu'il était nécessaire d'harmoniser, de compléter et d'intégrer dans le modèle d'intervention de Porte-clés.

Le guide a le mérite de décrire les facteurs émotionnels et cognitifs des itinérants qui affectent de façon spécifique leur stabilité en logement et, en second lieu, il traite des étapes à suivre dans le but de modifier ces facteurs.

Depuis octobre 2018, des interventions de type « action-réaction-action » sont introduites dans l'intervention hebdomadaire auprès des personnes et, sans avoir procédé à une évaluation systématique de l'impact de cette approche, nous sommes en mesure de constater que ce type d'intervention permet aux personnes de se déposer, favorisant ainsi l'amorce de projets de vie, une appropriation de l'espace, une meilleure gestion des conflits et de réapprendre à vivre avec les activités de la vie quotidienne (cuisiner, entretenir le logement, etc.).

Un outil de mesure alternatif du rétablissement, le « baromètre », adapté au contexte québécois par le chercheur Paul Morin de l'Université de Sherbrooke, est utilisé dans le contexte du projet Châteauguay 2.0.

Merci à nos partenaires de Clés en main et particulièrement à Geoffrey Lain pour son apport auprès des intervenants dans l'application de cette approche.

L'équipe multidisciplinaire
d'intégration en logement
(CIUSSS-Pech)

Alexandrine Duval, CIUSSS

Anne-Marie Michaud,
CIUSSS (en maternité)

Christine Gagné

Katherine Maltais
(agent au logement)

Rébecca Deschênes

Véronique Jénouvrier

Directrice clinique
Nathalie Giguère et
Anne Kouraga

Chef d'équipe
Nicolas Houde

B – L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT (CIUSSS-PECH)

Depuis janvier 2019, des intervenants de Pech et des intervenants du CIUSSS-CN forment une équipe multidisciplinaire afin d'appliquer l'approche logement avec une clientèle vivant avec des problématiques multiples et qui demande une plus grande intensité de services et qui nécessite l'accès à des ressources autres que celles qui sont offertes dans le communautaire.

Les objectifs de cette équipe sont les mêmes que ceux du Porte-clés.

Les intervenants travaillent donc à réaffilier les personnes à des services spécialisés qui répondent encore mieux à leurs besoins.





LA PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

L'équipe de la psychiatrie communautaire

Marianne De Bonville,
psychiatre

Pascale Desbois,
massothérapeute
agrée et enseignante

Jean Seaborn,
consultant toxico

Lydia Trahan,
responsable de la
programmation Sherpa,
animatrice

En collaboration étroite
avec l'ensemble de
l'équipe de Pech

SHERPA : UNE MAISON DE NAISSANCE...

Depuis cinq ans, Sherpa a été le creuset du développement d'approches visant à améliorer le mieux-être et la qualité de vie des personnes qui fréquentent le centre d'activités. Ainsi, la dimension du développement des approches corporelles et de la spiritualité a pris une place grandissante au fur et à mesure des expérimentations et de nos capacités budgétaires. Avec le volet de la psychiatrie communautaire, Sherpa s'inscrit comme une matrice du Bifröst à venir.

PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

L'approche de la psychiatrie communautaire de Pech consiste à offrir des soins accessibles et holistiques aux clientèles vulnérables aux prises avec des problèmes multiples (santé mentale, toxicomanie, instabilité résidentielle, judiciarisation). Nous privilégions des interventions pleinement collaboratives avec les utilisateurs et concertées auprès des proches, des partenaires communautaires et institutionnels. Nous visons un impact direct sur les déterminants de santé (habitudes de vie, amélioration de la santé, du mieux-être et de la qualité de vie des personnes). Nous développons des approches d'avant-garde axées sur les principes systémiques, les approches psychocorporelles et éducationnelles (dont la méthode TRE – Tension and Trauma Releasing Exercises, le modèle TCI - thérapie communautaire intégrative du Brésil, l'Open Dialogue de la Finlande, et les approches du réseau international des entendeurs de voix). Ce volet offre, sur rendez-vous, l'accès à un médecin psychiatre de même que l'accès à un consultant en toxicomanie. Le suivi en psychiatrie permet aussi d'avoir accès pour certains à un suivi en psychothérapie sans frais.

PLACE AU RÉTABLISSEMENT

Nous avons remanié un outil de mesure du rétablissement existant pour l'adapter à notre réalité et élargir son portrait à toutes les dimensions du modèle des forces et du pouvoir d'agir qui nous est cher à Pech. Nous sommes fiers de pouvoir enfin nous offrir un outil « maison » du rétablissement (le Stori modifié). Cette échelle d'autoévaluation est dédiée à nos usagers et peut nous aider à mieux cibler nos énergies d'intervention. Le Stori modifié se colle de très près à notre vision holistique du rétablissement à Pech.

Cette année voit la lancée du troisième gala « Place au Rétablissement ». Quoi de plus naturel à Pech où nous soutenons les rêves et les forces, que d'ouvrir une tribune inspirante de reconnaissance du chemin parcouru ! Nos utilisateurs se battent héroïquement pour grandir, se libérer et mener une vie plus enrichissante. Notre grande tribu Pechéenne va de nouveau pouvoir les honorer haut et fort à chaque printemps.

Mille mercis au Comité du rétablissement pour son enthousiasme indéfectible et sa persévérance : Jean-Philippe Chainé, Élodie Barthell-Mailhot, Lydia Trahan et Nathalie Giguère.

MÉDIATION SPIRITUELLE

La médiation spirituelle procède via l'univers symbolique poétique, métaphorique ou ludique du demandeur. Elle requiert un déplacement dans un lieu, un rapport à la nature, à des objets ou des artefacts qui deviennent les déclencheurs et le contenant de la dimension spirituelle de l'expérience.

Il ressort que la médiation spirituelle contribue au renouvellement du sens à la vie des personnes dans les différentes sphères de leur vie, soutient le développement de leur pouvoir d'agir et contribue à leur processus de rétablissement.

Les personnes participantes ont toutes vécu un changement significatif, ressenti de la gratitude, de la confiance en elles et en la vie. Elles ont été marquées par le fait qu'on ait pris soin d'elles de façon désintéressée. Elles décrivent aussi la médiation spirituelle comme une expérience de dignité.

MASSOTHÉRAPIE ET MÉDECINES ALTERNATIVES

À Pech, nous développons depuis 2014 une offre de service en médecines douces. Comme celles-ci appuient leurs pratiques sur le pouvoir d'autoguérison, nous croyons que plus les personnes seront en contact avec ces approches, plus elles développeront et adopteront des habitudes de vie saine. Ainsi, elles pourront accroître leur autonomie et redevenir actives au sein de la communauté.

À ce jour, la médecine traditionnelle chinoise (MTC) est l'approche qui a ouvert le chemin à Pech. La massothérapie (Tui Na, Amma) et les arts martiaux chinois internes (qi gong, tai-chi) sont en constante pratique depuis 2014. Des consultations en massothérapie ont fait l'objet d'un projet pilote en trois phases de 2016 à 2018. La troisième phase comprenait également un volet d'acupuncture pour le traitement des dépendances. Tous les soins donnés dans le cadre de ces projets pilotes l'ont été gratuitement grâce à des financements interne et externes. La coordination en a été assurée par Pascale Desbois, massothérapeute, en collaboration avec Lydia Trahan, responsable de la programmation de Sherpa.

De plus, des services de massothérapie payants sont disponibles sur rendez-vous à l'édifice Sherpa ou, durant l'été, à la Place Éphémère. Les services sont offerts à tous : utilisateurs, résidents et travailleurs du quartier, employés de Pech. Une aide financière est accordée aux personnes à petits revenus grâce à des dons privés recueillis par la banque de massages solidaires (BMS). Celle-ci finance également des soins donnés à la maison d'hébergement sur la rue Saint-Luc. Des massages sur chaise y sont donnés à raison d'une fois par mois. Les massages, autrefois payés par les utilisateurs selon les mêmes conditions qu'à Sherpa, sont maintenant complètement payés par la BMS pour ce qui est des résidents. Effectivement, il a fallu s'ajuster avec la fermeture de l'urgence psychiatrique de l'Hôpital du Saint-Sacrement qui amène une clientèle plus fragile et moins encline à se faire toucher. Il a donc été décidé d'offrir les services complètement gratuitement. Utilisateurs, employés et massothérapeute s'accordent pour reconnaître que les bienfaits procurés par ces services à cette clientèle sont inestimables et valent sans aucun doute un tel investissement.

Il s'avère donc que dans la dernière année, les efforts se sont orientés vers les défis d'un financement régulier. Les travaux d'implantation d'un modèle de service tel qu'étudié lors des projets pilotes sont sur la glace, faute de budget. Nous nous sommes donc concentrés sur le financement de la BMS puisque les seuls services offerts depuis le printemps 2018 sont payants. Deux campagnes de collecte de fonds se sont tenues en décembre 2019 et en mai 2020, toutes deux coordonnées par Pascale Desbois et Lydia Trahan. Total recueilli : 1 400 \$.

Les efforts se sont aussi portés sur la recherche et le développement à travers des recherches documentaires réalisées dans le cadre d'un projet pilote du Comité Pré-Bifröst. Ce projet consiste à développer un programme d'accompagnement des personnes vivant avec un syndrome de stress post-traumatique (SSPT). Ces recherches, toujours en cours, portent sur des études menées pour observer les bienfaits d'approches psychocorporelles (massothérapie, acupuncture, ostéopathie, arts martiaux d'autodéfense, danse, aromathérapie...) dans le traitement du SSPT. Elles sont effectuées par Pascale Desbois, à titre de consultante en médecines douces.

Il va sans dire que le défi le plus important de la dernière année fut, comme pour tout le monde, la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne les services de massothérapie, ce fut un défi de taille de s'ajuster à cette nouvelle réalité puisque, bien entendu, la règle de distanciation de deux mètres ainsi que le télétravail sont impossibles à appliquer. Les services ont d'abord été suspendus à partir de la mi-mars 2020, ils reprendront dès que les consignes gouvernementales le permettront et suite à une formation de perfectionnement en hygiène et aseptie de la massothérapeute.

L'application des règles d'hygiène et d'asepsie a littéralement transformé la pratique de ce métier et a rendu l'offre de services beaucoup plus exigeante. Ce qui a comme conséquence que moins de rendez-vous peuvent être accordés pour une même période de temps. De ce fait, l'horaire des rendez-vous a été ajusté pour permettre la désinfection des surfaces, la gestion de la literie et des équipements de protection individuelle de la thérapeute entre chaque client. Inévitablement, les tarifs ont été augmentés. Afin de ne pas imposer cette augmentation aux personnes à petits revenus, la hausse de frais est assumée par la BMS.

TRE, APPROCHE PSYCHOCORPORELLE

La méthode TRE – Tension and Trauma Releasing Exercices – créée par David Berzeli est un outil de gestion de stress et des tensions. Cet outil, simple et naturel, s'appuie sur la neurophysiologie du corps humain. Une fois enseigné, chacun peut l'utiliser gratuitement selon ses besoins, dans le respect de ses limites, pour gérer son stress.

Nous avons actuellement deux intervenantes, Manon Bourdages et Marie-Pier Boudreault, et notre psychiatre, Marianne De Bonville, qui ont complété leur certificat d'un an afin de pouvoir enseigner le TRE aux utilisateurs de Pech et aux autres intervenants. Cette formation s'est terminée en février 2020.

ENSEIGNEMENT

Pech a été reconnu par la faculté de médecine de l'Université Laval comme milieu de stage accrédité pour les externes, les résidents en psychiatrie et en santé publique. Depuis l'automne 2018, nous recevons en moyenne deux résidents en psychiatrie par an, en fin de formation soit R5, pour des stages de 3 à 4 mois. Nous avons aussi reçu plusieurs résidents, R1, en santé publique pour des stages d'un mois en général. Quelques externes ont aussi fait des stages de psychiatrie à Pech. Ces externes et résidents sont sous la supervision de Marianne De Bonville et travaillent en collaboration avec l'ensemble de l'équipe.

LE DIALOGUE OUVERT (OPEN DIALOGUE)

Durant le début de l'année 2019-2020, une grande partie des intervenants de l'organisme ont pu suivre une formation donnée par Carlos Leon et Kari Valtanen sur les approches d'Open Dialogue. Cette pratique psychothérapeutique nous provient de Finlande et nous permet de soutenir les personnes vivant des enjeux de santé mentale, en impliquant leur réseau familial et social proche dans une approche systémique et participative. Elle s'inspire des principes dialogiques de Mikhaïl Bakhtine et de la vision en réseau des comportements humains de Gregory Bateson et de l'École de Palo Alto, afin d'élaborer une prise en charge de la crise psychotique.

L'objectif de Pech est de pouvoir intégrer ces pratiques que nous considérons d'avant-garde à son répertoire d'outils visant le soutien des personnes que nous accompagnons.

LE BIFRÖST UN AUTRE VOLET DE PRATIQUE EN MARCHÉ

Depuis quatre ans, en collaboration avec la Ville de Québec, nous travaillons au développement du projet Bifröst qui, tout en intégrant la dimension de la psychiatrie communautaire de Pech, comportera un volet de santé physique, santé mentale, médecines douces alternatives ainsi que du logement social.

Dans la foulée de la constitution d'équipes mixtes à Pech, en partenariat avec le CIUSSS et nos partenaires communautaires, nous souhaitons impliquer le réseau de santé, de même que la Ville de Québec, dans la réalisation et l'offre de service du Bifröst.

Nous comptons avoir la confirmation, en 2020, de la disponibilité du terrain nécessaire à la construction du Bifröst et participer à son ouverture officielle quelque part en 2022!

D'ici là, les activités commencent et nous expérimentons, à plus petite échelle, des éléments de ce que sera le Bifröst dans encore plusieurs mois.



LE SERVICE DE FIDUCIE

L'équipe du service de fiducie

Laura Mayor-Altura,
intervenante à l'accompagnement budgétaire

Georgi Marinov,
technicien comptable

Direction
Geoffrey Lain
418 523-2820

Depuis le mois de janvier, Pech offre un nouveau service de fiducie. Ce service vise l'accompagnement de personnes désirant développer leur autonomie budgétaire tout en assurant, dans l'intervalle, une gestion équilibrée de leur budget par notre intervenante et notre technicien à la comptabilité.

L'adhésion au service se fait sur une base volontaire et vise à :

- Mettre en place un filet de sécurité budgétaire pour assurer le paiement des dépenses essentielles (loyer, alimentation, remboursement de dettes, etc.);
- Formuler des objectifs budgétaires sur le moyen terme ;
- Fournir aux personnes utilisatrices des outils concrets de gestion autonome du budget ;
- Permettre l'accompagnement dans les changements d'habitudes d'achat ou de consommation en accord avec l'utilisateur et en collaboration avec les ressources dont il dispose dans le milieu.

Les références au service de fiducie sont ouvertes aux seules personnes disposant d'un intervenant dans la communauté. Les demandes de renseignement doivent être adressées par courriel à l'adresse suivante : fiducie@infopech.org

**DEVANT
L'OBSTACLE**

**ON SE
RELÈVE**

LES SERVICES
ADMINISTRATIFS

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'équipe des services administratifs

Ginette Néron,
adjointe aux services administratifs

Denise Gagnon,
adjointe aux services administratifs (en formation)

Janel Néron,
conciERGE

Mario Marcoux,
conciERGE

Monique Bergeron,
secrétaire-réceptionniste

Natalie Lambert,
responsable du volet résidentiel des immeubles de Pech

Direction
Daniel Lévesque
Hélène Lavoie
(en remplacement de janvier à mars)

418 523-2820

Les services administratifs soutiennent les opérations quotidiennes des autres volets de services afin de leur permettre d'accomplir leur mission. L'organisation désire adresser un merci particulier à cette équipe pour son efficacité et son dévouement ainsi que des remerciements à Bernard Simard, Jean-Luc Gagnon et Steeve Robert pour leur soutien.

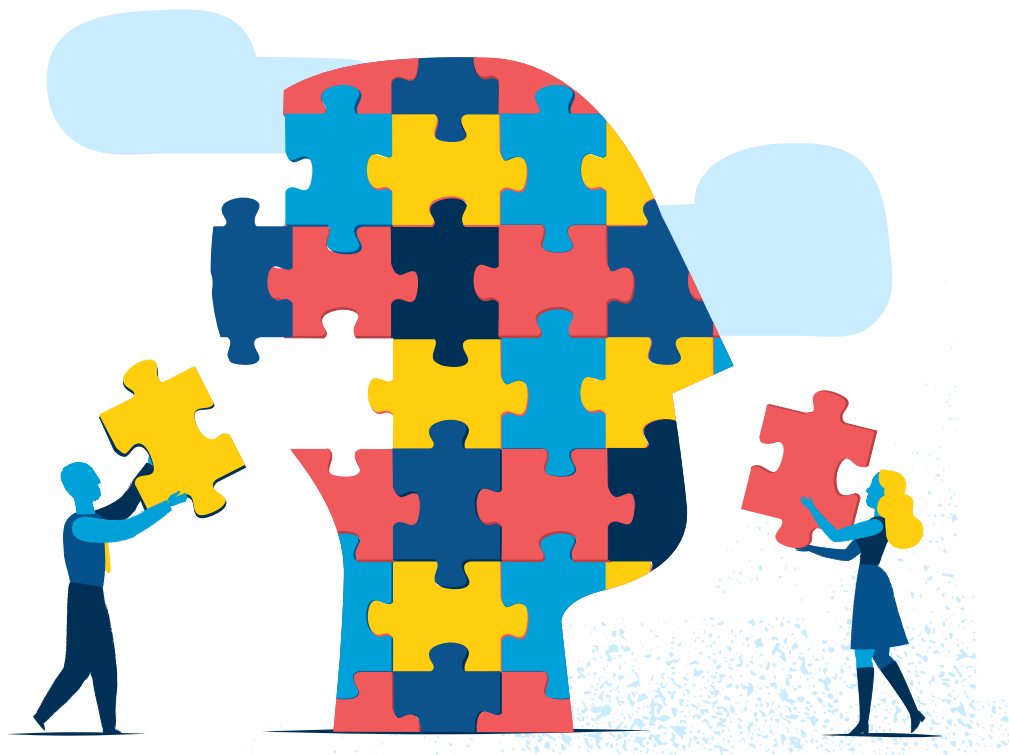
Nathalie Lambert, responsable du volet résidentiel des immeubles de Pech, a coordonné la vie des comités (toit jardin, vie interne, événements festifs). Le fêtes de Noël, du Jour de l'An et de l'Halloween ont été au menu des événements festifs célébrés cette année et près de la moitié des personnes habitant Sherpa ont participé à la fête !! Au cours de l'année, Nathalie a animé près de 40 activités reliées au « vivre ensemble » dans l'immeuble. Bravo et merci à toutes les personnes qui se sont impliquées : Cécile Bellemare, Joeanny Masson, Marc-André Giroux, François Lamontagne, Yann Laplante, Marie-Claude Doucet, Suzanne Beaulieu, Annie Choquette, Jean Lapointe, Guylaine Lemoine, Laura Comeau, Michel Viel et Yannick Saindon.

L'année 2019-2020 a été marquée par des arrivées et des départs aux services administratifs. Daniel Lévesque nous ayant quittés pour relever de nouveaux défis, il a été remplacé en cours d'année par Julie Lavoie. Ginette Néron, adjointe aux services administratifs, a eu la gentillesse de retarder son départ à la retraite afin de former sa remplaçante Denise Gagnon. Cette nécessaire période de transition a bien sûr entraîné une réorganisation de ce service et nous a fourni l'occasion de faire la transition vers de nouveaux outils de gestion comptable, par exemple le passage du logiciel Advantage vers le logiciel Acumba. Avec cent employés à gérer, notre organisme doit revoir ses processus administratifs, la gestion des redditions de comptes, le processus de dotation de postes, la tenue de dossiers ainsi que l'évaluation et la formation de son personnel.

En 2019-2020 nous avons accueilli treize (13) nouveaux locataires, dont 5 nouvelles familles cumulant 6 enfants, ce qui crée une belle dynamique dans l'immeuble.

Nous avons continué cette année de faire appel à l'expertise de madame Hélène Roy qui soutient l'organisation au regard des processus de ressources humaines. Nous avons administré un sondage sur le climat organisationnel pour la troisième fois. Les résultats démontrent que nos employés sont très satisfaits du climat organisationnel à Pech, Il s'agit des meilleurs résultats à ce jour.

En complément de l'expertise de madame Roy, nous continuons à bénéficier des conseils de monsieur Daniel Huot, de la firme Créacor, qui se spécialise dans l'interprétation de tests psychométriques. Merci également aux graphistes, madame Lydie Colaye et madame Carine Beaupré, qui nous accompagnent avec professionnalisme dans l'élaboration visuelle de plusieurs projets.



SUBVENTIONS NON RÉCURRENTES

Nous tenons à remercier la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), pour le don de 2,500 \$ fait à Pech afin de soutenir les besoins des personnes utilisatrices de Pech en cette période de pandémie, un geste sensible et solidaire envers la mission sociale de Pech.

Le ROTARACT a défrayé les coûts d'un souper de Noël à la Nef pour près de 150 personnes, d'une valeur de 5 000 \$. Mettre une photo du souper

La mutuelle SSQ Assurances nous a offert une subvention de 7 500 \$ à l'occasion de l'événement « Gala Rétablissement ».

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches a contribué pour un montant de 3 000 \$ au projet de la Place publique L'Éphémère.

La fondation Cervo, sous l'égide de madame Geneviève Marcon, copropriétaire de GM Développement, a remis à Pech un chèque de 50, 000\$ en guise de support à la tenue des activités de Pech sur la place publique L'Éphémère. Grâce à ce soutien, nous avons pu boucler le budget d'une animation et d'une programmation riche et variée.

Nous avons reçu du gouvernement fédéral une subvention salariale de 7 967 \$ provenant du programme Emplois d'été Canada afin d'assurer du support aux employés de la maison d'hébergement en période de vacances.



DEVANT L'OBSTACLE

ON SE RELÈVE

FORMATION REÇUE, SUPERVISION
CLINIQUE, CONFÉRENCES ET
PRÉSENTATIONS, JOURNÉES
ENTRE-NOUS ET INTER-ÉQUIPES
COMITÉ INTERVENIR AUTREMENT

Pech 
INTERVENIR AUTREMENT

CETTE ANNÉE, PLUSIEURS OCCASIONS DE FORMATION ONT ÉTÉ OFFERTES AUX EMPLOYÉS. VOULANT DEMEURER GARANT DE SA VISION DE L'INNOVATION, PECH A EU LE PLAISIR D'INVESTIR DANS L'APPRENTISSAGE DE NOUVELLES APPROCHES ET PHILOSOPHIES D'INTERVENTION.

1 FORMATION REÇUE PAR LE PERSONNEL

- L'ensemble des employés de Pech a reçu la formation « Prévenir l'usure de compassion en relation d'aide : Comprendre et accepter pour mieux accompagner » donnée par M. Sébastien Auger ;
- Cette année, nous avons eu l'immense privilège de recevoir deux formateurs finlandais de l'approche Open Dialogue, Kari Valtanen et Carlos Leon. Pech étant particulièrement intéressé à mieux comprendre et à instaurer cette approche dans sa culture d'intervention, 14 employés ont eu l'occasion d'être formés à l'Open Dialogue durant une semaine intensive et haute en émotions. Dans l'objectif de partager cette expertise et d'en arriver à une mobilisation commune vers la mise en place de cette nouvelle façon d'accompagner les personnes et leur entourage, six (6) autres personnes du réseau communautaires (Le Pavois et Clés en main) et du CIUSSS se sont jointes à nous lors de cette formation. Suite à cette formation, l'ensemble des 20 participants a poursuivi son développement et ses réflexions lors de trois (3) rencontres d'une demi-journée. Déjà plusieurs rencontres d'Open Dialogue ont été effectuées et nos équipes continuent de se rencontrer ponctuellement avec le superviseur Carlos Leon via Internet.
- La formation OMÉGA a été donnée à 6 employés ;
- La formation secourisme en milieu de travail a été donnée à 4 employés ;
- 2 employés ont participé au Colloque francophone sur les Troubles de la personnalité ;
- 8 employés ont suivi la formation à l'outil de détection DEBA Alcool-Drogues-Jeu offerte par Mmes Catherine Perron et Elysabeth Murray du CIUSSS-CN (CRDQ) ;
- 2 employés ont suivi la formation sur le Développement du pouvoir d'agir (DPA) ;
- Les employés du SIV et de l'hébergement St-Luc ont reçu une sensibilisation au Développement du pouvoir d'agir (DPA) offerte par Mme Lydia Trahan ;
- 14 employés ont participé aux formations « Le droit à la non-discrimination en matière de logement » et « Le profilage racial : une pratique discriminatoire et illégale » offertes grâce à un partenariat entre La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et Pech ;
- 14 employés ont reçu la formation « Estimation et gestion du risque d'homicide » offerte par le Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale – CRAIP ;
- Élodie Barthell a suivi la formation MPO Talents et MPO Communication ;
- L'équipe du logement d'abord et les travailleurs de milieu ont reçu la formation Projet Baromètre donnée par l'Université de Sherbrooke ;
- Quelques employés du SIV ont reçu la Formation sur les forces donnée par le CNESM.

2 SUPERVISION CLINIQUE

Jean Seaborn, consultant en toxicomanie et santé mentale, offre du support à la clientèle de Pech, à raison de six jours et demi par mois. Il offre également de la supervision clinique au personnel de Pech. Du premier avril 2019 au 31 mars 2020, il a rencontré à Pech 267 personnes vivant avec des problèmes de toxicomanie. Consultant à temps partiel, il nous a fallu lui demander considérablement sa disponibilité afin de faire face aux besoins de Pech à ce chapitre. La toxicomanie constitue une problématique majeure des personnes que nous accompagnons à Pech et il va falloir développer concrètement des alternatives structurantes pour Pech et la région à ce chapitre, et ce, de façon urgente.

3 CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

- Élodie Barthell a présenté une conférence lors du Colloque Jeunes judiciairisés ayant des défis particuliers organisé par l’UQTR.
- Marie-Ève Ouellet a présenté une conférence lors d’une journée de formation pour le Regroupement des Maisons des Jeunes de Québec.

4 JOURNÉES ENTRE-NOUS ET INTERÉQUIPES

Dans le but de réfléchir sur nos pratiques, des journées entre-nous sont tenues régulièrement. Cette année, deux journées entre-nous se sont tenues à la maison d’hébergement, 3 demi-journées entre-nous se sont tenues avec les volets de services situés au 130 Boulevard Charest Est, 1 journée entre-nous a été tenue au travail de rue/milieu, 2 journées entre-nous ont été tenues au SIV, 2 à la crise/post-crise, 1 à la trajectoire justice/santé mentale et une autre au volet Porte-clés.

5 COMITÉ INTERVENIR AUTREMENT

Ce comité, composé de 10 personnes, s’est déployé à la suite de l’Inter équipes de mars 2018 où le directeur général a défini l’énoncé de la mission, les orientations, les objectifs et les politiques de l’organisme. À cette rencontre, des constats et des pistes de solutions ont été émis par les employés pour consolider le travail intersectoriel de nos volets de services et ainsi donner un souffle à notre valeur d’innovation.

Le comité intervenir autrement, composé d’au moins un membre de chacun des volets de service, a alors vu le jour pour poursuivre la réflexion et ainsi développer un plan de travail.

L’objectif du comité est donc de réfléchir aux moyens de maximiser les ressources humaines, financières, matérielles et humaines de Pech afin de pouvoir nous donner une latitude de développement et mettre en place de nouvelles innovations dans l’organisation.

Lors des deux (2) rencontres de cette année, le comité a produit un plan d’action et réparti les tâches y étant liées entre quatre (4) sous-comités. Les six (6) objectifs principaux du plan ont tous été amorcés au courant de l’année et seront poursuivis.

DEVANT L'OBSTACLE

ON SE RELÈVE

AFFAIRES PUBLIQUES, RÉALISATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE COIN DES STAGIAIRES,
DES FORMATIONS DONNÉES
ET DES STATISTIQUES

AFFAIRES PUBLIQUES

TÉLÉVISION

Réseau TVA, entrevue donnée à Pierre-Antoine Gosselin, à propos de l'augmentation des budgets accordés par la Ville de Québec pour les services de crise/post-crise de Pech, 1^{er} février 2020.

RADIO

Entrevue donnée à Claude Bernatchez de Radio-Canada, à l'émission « Première heure » sur le thème de l'itinérance et de la santé mentale, le 5 novembre 2020.

Entrevue donnée par Benoît Côté à Paul-Raphaël Charron et Jean-Simon Bui à l'émission du midi du FM-93 « Deux hommes en ondes », sur le thème des préjugés en santé mentale et la judiciarisation des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale dans un contexte d'arrestation, le 9 janvier 2020.

Entrevue donnée à Guillaume Dumas à l'émission « C'est encore mieux l'après-midi » de Radio-Canada sur le thème de l'aide médicale à mourir, le 22 janvier 2020.

Entrevue donnée par Élodie Barthel à Claude Bernatchez, à l'émission « Première heure » à propos des services essentiels à être maintenus en période COVID pour les personnes vulnérables, le 24 mars 2020.

REVUE DE PRESSE

« Une pluie d'amendes « disproportionnées », article de Marc Allard paru dans le journal Le Soleil, le 9 janvier 2020.

ACTIVITÉS RELIÉES À LA PRÉSENCE DE PECH DANS LE MILIEU

Benoît Côté

- Membre du comité consultatif sur la vision de l'habitation de la Ville de Québec ;
- Membre du comité de gestion et du comité exécutif de Clés en main ;
- Membre du comité de concertation en santé mentale du CIUSSS-CN.

Nathalie Giguère

- Membre du comité des pratiques de Clés en main ;
- Coordinatrice du projet Porte-clés qui regroupe 8 organismes communautaires ;
- participe au comité des services de crise piloté par La Boussole de Québec.

Élodie Barthell-Mailhot

- Participation au comité de l'AGIR.

L'Équipe Sherpa

- Mélanie Pelletier est membre du comité de voisinage qui regroupe les 6 organismes du quadrilatère Charest/Langelier/Caron/Notre-Dame-des-Anges et participe activement aux activités qui en découlent : fête des voisins, participation à l'Éphémère ;
- Mélanie Pelletier est membre du comité aménagement et programmation de la place publique L'Éphémère ;
- Lydia Trahan est membre des rencontres partenaires de Louis Jolliet ;
- Andréanne Jacques est membre du c.a. de l'EnGrEnAgE.

Nicolas Houde

- Membre du Comité Drop-in ;
- Comité sur la mixité sociale et la sécurité urbaine de la bibliothèque Gabrielle-Roy ;
- Guide des bonnes pratiques en itinérance – Projet de recherche du CREMIS, par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ;

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'équipe du conseil d'administration :

Jocelyn Blais, secrétaire-trésorier

Réjean Boilard

Michèle Clément

Benoît Côté

Marie-Claude Doucet

Marie Fortier

Pierre Gabriele

Raynald Gendron

Gilles Morin

Michel Poulin, président

Michel Roberge, vice-président

Annie Trépanier

Comité exécutif : **Michel Poulin, Michel Roberge, Jocelyn Blais, Benoît Côté**

Comité d'audit : les membres du comité exécutif

La force de Pech et la qualité de sa présence auprès des personnes utilisatrices reposent sur l'engagement et la compétence du personnel à aider et marcher dans la souffrance et la résilience des personnes qui vivent avec des problématiques multiples. Depuis 27 ans, en d'autres termes, les aidants de mal-pris que nous sommes luttons pour que les pauvres maganés retrouvent la santé, leur humanité et le fil de leur citoyenneté. Les 107 employés de Pech ne font que cela, les 30 volets de services, quoique différenciés, concourent tous à ce seul et même objectif.

Le conseil d'administration et la direction générale ont acquis la conviction que les bonnes conditions de travail offertes à nos équipes contribuent de façon notable à l'atteinte de nos objectifs sociaux et communautaires. Aussi, comme il a été dit de nombreuses fois au cours des ans, l'amélioration globale de nos conditions de travail repose sur le développement que nous essayons d'équilibrer avec la consolidation de nos services. L'arrivée de Goeffrey Lain, en mars 2020, à titre de directeur du développement et de Sherpa se veut un pas en ce sens. Cette année, l'occasion de répondre à un appel d'offres du CIUSSS-CN nous a permis d'ajouter un volet de services à Pech afin de répondre à un besoin pressant de nos équipes logements d'abord.

La signature de la convention collective, en octobre dernier, à la suite de quelques rencontres, a permis des augmentations salariales et l'amélioration du cadre normatif à la satisfaction de tous.

La consolidation de la structure organisationnelle de Pech a animé les discussions du conseil, car le franchissement du cap de plus de cent employés pose des défis nouveaux de taille, c'est le cas de le dire!, à l'organisation : l'évaluation et le développement des compétences, la cohésion des volets de services, la formation, la rétention du personnel, le nombre et la complexité des redditions de comptes, pour ne nommer que ceux-là!

Le conseil d'administration et la direction générale de Pech souhaitent une bonne retraite à Ginette Néron qui a su assumer la comptabilité de Pech, les payes et la gestion des assurances (et tutti quanti!) de main de maître pendant de 9 ans. La pandémie n'a pu permettre le party que l'on se promettait, mais on va bien se reprendre Ginette en temps et lieu! De même, nous remercions chaleureusement Daniel Lévesque, directeur des services administratifs de Pech et de Sherpa, qui nous a quittés en cours d'année, afin d'aller relever de nouveaux défis à la Centrale des syndicats du Québec. Daniel a été remplacé à ce poste par Julie Lavoie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pech tiendra son assemblée générale et sa séance publique d'information par Zoom le 9 décembre. L'an dernier, l'assemblée générale a accueilli 56 membres.

LE COIN DES STAGIAIRES DANS CHACUN DES VOLETS

LES STAGIAIRES AU SIV, AU SI-SRA ET À LA TRAJECTOIRE JUSTICE

INTERVENANT	STAGIAIRE	ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME	AUTOMNE NOMBRE D'HEURES	HIVER NOMBRE D'HEURES
Philippe-Antoine Côté	Réal-Martin Dion	Cégep Sainte-Foy	Technique de travail social	315	420
Steve Robert et Manon Bourdages	Dorian Laverdière	Université Laval	BAC en travail social		525
Christine Gagné	Sophie Drouin Gagnon	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Jason Bowles	Lori-Ann Lemire	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525

LES STAGIAIRES AU SERVICE DE CRISE/POST-CRISE

INTERVENANT	STAGIAIRE	ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME	AUTOMNE NOMBRE D'HEURES	HIVER NOMBRE D'HEURES
Catherine Faucher	Laurie Papillon	Cégep Garneau	Technique policière	30	
Catherine Faucher	Hugo Vallée	Cégep Garneau	Technique policière	30	
Catherine Faucher	Jérémy Lévesque	Cégep Garneau	Technique policière	30	

LES STAGIAIRES À LA MAISON D'HÉBERGEMENT

INTERVENANT	STAGIAIRE	ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME	AUTOMNE NOMBRE D'HEURES	HIVER NOMBRE D'HEURES
Marie-Pier Boudreault	Dorothée Roy	Cégep Thetford	Technique d'éducation spécialisée	315	
Maryse Gamache	Béatrice Fournier	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Stéphanie Bédard	Frédérique Coulombe	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	30	
Stéphanie Bédard	Billy St-Arneault	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance		30
Louis-David Gaumont	Marie-Pier Cyr	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	30	
Louis-David Gaumont	Vanessa Côté	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	30	
Louis-David Gaumont	Noémy Villeneuve	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance		30
Louis-David Gaumont	Catherine Morin	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance		30
Louis-David Gaumont	Charles-David Marin	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance		30
Aude Hébert	Charles Garneau	Cégep Garneau	Techniques policières	24	
Aude Hébert	Mathilde Huard	Cégep Garneau	Techniques policières	24	
Joanny Gagnon	Anne-Catherine Buron	Université Laval	Faculté de pharmacie	190	

LE COIN DES FORMATIONS DONNÉES

FORMATIONS DONNÉES AU PERSONNEL DE PECH

TITRE	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PERSONNNES
Notions de base en santé mentale, crise et loi P-38	14	2	13
Formation sur les forces	28	2	16
Formation : Démystifier le rétablissement et Cercles vicieux	14	2	16
Total	56	6	45

FORMATIONS DONNÉES À DES PARTENAIRES

TITRE	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PERSONNNES
Présentation des services de Pech	29	11	240
Formation sur les forces	16	2	30
Santé mentale, intervention de crise et loi P-38	29	5	85
Law P-38 and other orders	7	1	20
Notions de base en santé mentale	16	4	60
Formation : Intervention de groupe	2	2	100
Total	99	25	535

LE COIN DES STATISTIQUES

Cette année, comme le démontre le **tableau 1**, 8 217 personnes ont eu recours aux différents volets de services de Pech, comparativement à 7 230 l'an dernier. Cela représente une hausse de fréquentation de 9 % malgré la fermeture de Sherpa pendant un mois afin de procéder aux rénovations visant à accueillir la ruche d'art. L'augmentation des interventions au service de crise/post-crise est de l'ordre de 58 % dans le cas de la crise et de 66 % pour les services post-crise. Ces statistiques démontrent clairement que les policiers interviennent de plus en plus dans des contextes de crise impliquant des problèmes de santé mentale des citoyens.

Il faut prendre note que les périodes de reddition de comptes au Service de police de la Ville de Québec et au CIUSSS-CN n'étant pas les mêmes, nous constatons une augmentation très importante d'appels dans le contexte de la COVID-19. En vertu de la période de reddition de comptes du SPVQ, du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020, nous sommes intervenus dans 2 925 interventions de crise, ce qui inclut huit mois d'intervention en période COVID. Il faut s'attendre donc à une forte augmentation au chapitre de l'intervention de crise l'année prochaine.

Le **tableau 8** illustre les activités et projets du volet Pech/Sherpa. À la lecture de ce tableau, nous pouvons aisément constater que, comme l'année dernière, l'équipe a soutenu une grande variété d'ateliers et que les présences aux diverses activités ont continué d'augmenter. Dans ce contexte, il faut souligner le succès de fréquentation de la place publique L'Éphémère qui, grâce à l'équipe, aux partenaires et au nombre croissant de bénévoles, est une réussite sans précédent sur le plan de la participation sociale. De 2017 à 2019, la fréquentation est passée de 2 878 à 8 241 personnes; cela comble manifestement un besoin d'inclusion et de liens sociaux pour les citoyens du Centre-Ville.

**TABEAU 1 NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT REÇU DES SERVICES
AUX VOLETS DE SERVICES DE PECH (2019-2020)**

VOLET DE SERVICE	PERSONNES REJOINTES 2019-2020	PERSONNES REJOINTES 2018-2019
Soutien communautaire d'intensité variable	305 (dont 196 en suivi régulier)	334
Trajectoire justice/santé mentale	465	443
Travail de milieu	405	333
Hébergement Lit déju	191 84	151 76
Service de crise	2 440	1 410
Services post-crise	1 623	1 070
Sherpa – Ateliers, formations	2 589	3 296
Soutien au logement	104	104
Projet Porte-Clés – Personnes intégrées en logement	11	13
Total	8 217	7 230

**TABEAU 2 RÉPARTITION SELON L'ORIGINE DES NOUVELLES DEMANDES
EN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE (2019-2020)**

RÉFÉRENTS	NOMBRE DE RÉFÉRENCES	POURCENTAGE
Établissement de détention, probation, CRC	7	6 %
IUSMQ, CHUL, St-Sacrement, Enfant-Jésus	14	13 %
Organismes communautaires	4	4 %
CIUSSS-CN	1	1 %
Personne elle-même	47	43 %
Services de Pech	31	28 %
Autres	5	5 %
Total des nouvelles demandes	109	100 %

TABEAU 3 SOUTIEN D'INTENSITÉ VARIABLE ET PROFIL DE LA CLIENTÈLE (2019-2020)

PROBLÉMATIQUES VÉCUES	NOMBRE DE PERSONNES	POURCENTAGE
Santé mentale	55	28 %
Santé mentale et toxicomanie	54	27 %
Santé mentale et judiciarisation	8	4 %
Santé mentale et instabilité résidentielle	6	3 %
Santé mentale, toxicomanie et instabilité résidentielle	29	15 %
Santé mentale, toxicomanie et judiciarisation	21	11 %
Santé mentale, toxicomanie, judiciarisation et instabilité résidentielle	21	11 %
Cause humanitaire	2	1 %
Total	196	100 %

*** 7 personnes incluses dans ces statistiques avaient des enjeux de santé physique importants.

TABEAU 4 TRAVAIL DE MILIEU ET PROFIL DE LA CLIENTÈLE (2019-2020)

PROBLÉMATIQUES VÉCUES	NOMBRE DE PERSONNES	POURCENTAGE
Santé mentale et toxicomanie		73 %
Santé mentale et judiciarisation		45 %
Santé mentale et Instabilité résidentielle		99 %
Total	405 personnes	

**TABLEAU 5A NOMBRE ET RÉPARTITION DES PERSONNES RÉFÉRÉES
À LA MAISON D'HÉBERGEMENT (2019-2020)**

	VOLET LITS RÉGULIERS	VOLET LITS ALTERNATIFS	LITS DÉJU
Demandes reçues	183	93	84
Personnes effectivement hébergées	98	93	84
Total des personnes hébergées	191		84

RÉFÉRENTS	NOMBRE DE PERSONNES RÉFÉRÉES	NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES	% DU NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES
Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec	89	37	19 %
Lits alternatifs (Hôpital de l'Enfant-Jésus et CHUL)	93	93	49 %
Services internes de Pech Suivi et trajectoire justice	64	46	24 %
Autres partenaires (organismes communautaires, résidences, agents probation, etc.)	30	15	8 %
Total des personnes hébergées	276	191	100 %

TABLEAU 5B LES PROBLÉMATIQUES

PROBLÉMATIQUES	POURCENTAGE
Troubles psychotiques	52 %
Troubles de la personnalité	68 %
Troubles de l'humeur	30 %
Troubles anxieux	22 %
Toxicomanie	
alcool	53 %
amphétamines	45 %
autres drogues	25 %
Troubles cognitifs	9 %
Santé mentale et judiciarisation	63 %
Santé mentale et santé physique	37 %
Tentatives de suicide de moins de 6 mois à l'arrivée	22 %
TED	2 %

**TABLEAU 5C CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES
UTILISATRICES À LA MAISON D'HÉBERGEMENT (2019-2020)**

	HOMMES	FEMMES	TRANS
Sexe des personnes hébergées	78 %	21 %	1 %

**TABEAU 6 NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT REÇU DES SERVICES
AU VOLET LOGEMENT D'ABORD/PORTÉ-CLÉS**

	PERSONNES REPÉRÉES OU RÉFÉRÉES DEPUIS L'ANNÉE 2015-2016	PERSONNES INTÉGRÉES EN LOGEMENT OU EN CHAMBRE DEPUIS L'ANNÉE 2015-2016	PERSONNES INTÉGRÉES EN LOGEMENT OU EN CHAMBRE POUR L'ANNÉE 2019-2020
Pech	245	53	11
Autres partenaires	276	95	27
Total	521	148	38

**TABEAU 7 ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT
(CIUSSS-CN – PECH)**

ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Année 2018-2019	7
Année 2019-2020	20
Total	27

**TABEAU 8 RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS ET PRÉSENCES
AUX ACTIVITÉS AU CENTRE D'ACTIVITÉS SHERPA (2019-2020)**

PRÉSENCES AUX ACTIVITÉS DU CENTRE SHERPA ET AUTRES PROJETS	NOMBRE D'ACTIVITÉS RÉALISÉES	NOMBRE DE PRÉSENCES	NOMBRE DE BÉNÉVOLES
Formations	13	204	8
Mixture musicale	25	496	23
Développement personnel	4	11	0
Vie citoyenne	41	683	20
Médiation*	26	239	3
Vernissages	5	292	4
Accompagnements artistiques	9	59	0
Événements	4	185	0
Vie associative	42	284	0
OMHQ	120	137	0
L'Éphémère	53	8 241 (jour : 5 881, soir : 2 360)	12
TOTAL	342	10 831	70

* DE CES NOMBRES,
LA RUCHE D'ART A
ACCUEILLI :

18
ACTIVITÉS

184
PRÉSENCES

3
BÉNÉVOLES

PARTICULARITÉS 2019-2020

Automne 2019

Fermeture de l'espace pour
rénovations majeures et
installation de la ruche d'art.

Mi-mars

Confinement COVID-19.

Travaux communautaires

3 personnes ont fait des travaux
pour un total de 168 heures.

Formations

Ateliers et formations soutenus par le
Centre Louis-Jolliet, formations données
par l'équipe Sherpa, ou collaborations
avec d'autres organismes.

Développement personnel

Cercles de parole, projection de films
sur l'humanité, rituels, etc. (veuillez
prendre note que les rituels sur
mesure ne touchent que la personne et
quelques proches s'ils le désirent).

Vie citoyenne

Café citoyen, travaux communautaires,
bénévolat, fabrication de décors pour la
place L'Éphémère, activités libres, fête
des voisins, implications de quartier etc.

Médiation

Ruche d'Art, La carriole, sorties au
musée, au théâtre, à la pêche,
jardinage citoyen, etc.

Accompagnement artistique

Ateliers artistiques, accompagnement
de personnes et d'organismes pour
projets culturels, etc.

Événements

Sherpa show, ouverture de
la place publique, ouverture du jardin,
conférences, etc.

Vie associative

Activités liées aux locataires
ainsi qu'au toit vert.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL DU DURECTEUR GÉNÉRAL	1
LES 10 VOLETS DE SERVICES	
VOLET 1 – LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE D’INTENSITÉ VARIABLE	11
VOLET 2 – LE TRAVAIL DE RUE/MILIEU	17
VOLET 3 – SERVICE DE CRISE ET DE POST-CRISE DE PECH	20
VOLET 4 – L’HÉBERGEMENT TRANSITOIRE	23
VOLET 5 – LE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL	28
VOLET 6 – LA FORMATION DONNÉE PAR PECH	41
VOLET 7 – SHERPA	42
VOLET 8 – PORTE-CLÉS, UNE APPROCHE LOGEMENT D’ABORD	54
VOLET 9 – LA PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE	58
VOLET 10 – LE SERVICE DE FICUCIE.	63
LES SERVICES ADMINISTRATIFS	65
FORMATION REÇUE, SUPERVISION CLINIQUE, CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS, JOURNÉES ENTRE-NOUS ET INTER-ÉQUIPES, COMITÉ INTERVENIR AUTREMENT	69
AFFAIRES PUBLIQUES, RÉALISATIONS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION, LE COIN DES STAGIAIRES, DES FORMATIONS DONNÉES ET DES STATISTIQUES	72

RÉDACTION

Benoît Côté,
Nathalie Giguère,
Élodie Barthell-Mailhot,
Geoffrey Lain

RÉVISION

Francine Huot

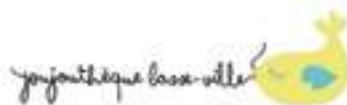
GRAPHISME

Nathalie St-Onge

MERCI À NOS PARTENAIRES DE FAIRE LA DIFFÉRENCE !



Centrale des syndicats
du Québec



Équipements
& outillages



Confédération
des syndicats nationaux



Conseil central
de
Québec Chaudière-Appalaches



20|20
19|2



**DEVANT
L'OBSTACLE**

**ON SE
RELÈVE**

Pech 
INTERVENIR AUTREMENT

130, boulevard Charest Est, G1K OE2

Téléphone : 418 523-2820 ; télécopieur : 418 523-4820

www.infopech.org